

LES CAHIERS DE GLOZEL

N° 8

D^r A. MORLET

MES RÉPONSES
A M. DUSSAUD

RTP 1176p

Bibliothèque Maison de l'Orient



130063

PARIS (VI°)
PAUL CATIN, ÉDITEUR
3, RUE DU SABOT, 3

—
1929

PRIX : 5 francs.

Études du même auteur

- Nouvelle Station Néolithique*, par le D^r A. Morlet et Émile Fradin.
I^{er} Fascicule, 54 illustrations, 1925.
II^e Fascicule, l'Alphabet de Glozel, 20 illustrations, 1926.
III^e Fascicule, le Glozélien, 58 illustrations, 1926. (épuisé)
IV^e Fascicule, Le Néolithique ancien, 49 illustrations, 1927.
V^e Fascicule, L'art animalier de Glozel, 52 illustrations, 1928.
(Vichy, Octave Belin, imprimeur, rue Pasteur.)
- Invention et diffusion de l'alphabet néolithique*,
Mercure de France, 1^{er} avril 1926.
- L'Alphabet néolithique de Glozel et ses ascendances*,
Mercure de France, 1^{er} juillet 1926.
- Découverte en France d'un alphabet préhistorique*,
La Nature, 24 juillet 1926.
- Idoles phalliques et bisexuées*, Mercure de France, 15 septembre 1926.
- La décoration céramique*, Mercure de France, 15 octobre 1926.
- Les Journées Mémorables de Glozel*,
Mercure de France, 1^{er} novembre et 1^{er} décembre 1926.
- Lettre ouverte à M. le Professeur Elliot Smith*,
Mercure de France, 15 novembre 1926.
- Origine néolithique des alphabets méditerranéens*,
Mercure de France, 15 décembre 1926.
- A propos du « bric-à-brac » de la sorcière gallo-romaine*,
Mercure de France, 15 décembre 1926.
- La fosse ovale de Glozel était-elle un four de verrier?*
Mercure de France, 15 décembre 1926.
- Le masque sans bouche et les idoles de Glozel*, Æsculape, janvier 1927.
- Empreintes de mains néolithiques*, La Presse Médicale, 16 février 1927.
- Réponse à M. A. de Mortillet*, Mercure de France, 1^{er} Mars 1927.
- Formation indigène de l'Alphabet de Glozel*,
Mercure de France, 15 avril 1927.
- Connexion du néolithique ancien avec le paléolithique final*,
Mercure de France, 1^{er} mai 1927.
- Premières Hypothèses sur le Système de Numération des Glozéliens*,
Mercure de France, 15 juin 1927.
- Des transcriptions latines de M. C. Jullian*,
Mercure de France, 15 juin 1927.

a Monsieur Coffier
de l'Institut
Respectueux hommage
D. G. G.

LES CAHIERS DE GLOZEL

N° 8

LES CAHIERS DE GLOZEL

- N° 1. — D^r A. MORLET : **La Commission internationale**. Vol. 22 × 14 cm., avec fig. Br. 6 fr.
- N° 2. — J. LOTH, Membre de l'Institut : **L'Esprit de Glozel, ses titres scientifiques**. Br. 22 × 14 cm. 2 fr.
- N° 3. — D^r A. MORLET : **Puyravel et Chez-Guerrier**. Vol. 22 × 14 cm., avec fig. 5 fr.
- N° 4. — D^r A. BAYET, Membre de l'Académie de Médecine de Belgique : **Les trouvailles de Glozel, leur authenticité, leur signification**. Vol. 22 × 14 cm., avec fig. 3 fr.
- N° 5. — J. LOTH, Membre de l'Institut : **Le jugement de la Commission internationale d'enquête sur Glozel doit être révisé** (Conférences faites sur Glozel au Collège de France, du 4 janvier au 11 février 1928). Vol. 22 × 14 cm. 8 fr.
- N° 6. — **Rapport du Comité d'études et annexes**. Vol. 22 × 14 cm., avec fig. 4 fr.
- N° 7. — **Les analyses de Glozel**. (E. BRUET, J. BUY, COUTURIER, F. CROZE, CH. DEPÉRET, M. JOHNSON, A. MENDÈS-CORRÉA, PEREIRA-SALGADO). Vol. 22 × 14 cm avec fig. 7 fr.
-

MES RÉPONSES
A M. DUSSAUD

LES CAHIERS DE GLOZEL

N° 8

D^r A. MORLET

MES RÉPONSES
A M. DUSSAUD



PARIS (VI^e)
PAUL CATIN, ÉDITEUR
3, RUE DU SABOT, 3

—
1929

MES RÉPONSES A M. DUSSAUD

J'ai tout d'abord répondu à M. Dussaud en deux lettres ouvertes, parues successivement dans la *Chronique de Glozel* du *Mercur de France*.

Dans la première, en attendant de « connaître ses arguments », je supposais, bien à tort, que la « vague d'assaut » lancée en comité secret avait pour but de « sauver l'honneur de M. Jullian ».

L'année dernière, disais-je, M. Camille Jullian allait répétant que « si Morlet avait raison, ce serait une honte pour la science française ».

M. Jullian s'étant trop avancé sur un terrain indéfendable, il ne restait plus aux *amicus Plato* (pauvre *magis amica veritas!*) que de prétendre que le latin cursif du III^e siècle, lu par lui sur les tablettes de Glozel, était l'œuvre d'un faussaire! Mais c'était bien du latin qui était sur les tablettes! Les cassures aussi, sans doute, qui ont servi à la traduction!... (1)

Je m'étais trompé. M. Dussaud n'avait même pas l'excuse de vouloir atténuer l'erreur d'un maître.

Bien plus, c'est lui qui, dans une lettre anonyme d'intimidation, adressée à un éminent critique scientifique (2), porte le coup de grâce :

M. Jullian, écrit-il, avait laissé espérer qu'il nous apporterait la clef de ces textes : malheureusement, il n'y a qu'une voix chez les spécialistes de la cursive latine pour reconnaître que, quelle qu'en soit l'ingéniosité et précisément à cause des prodiges d'ingéniosité qu'il nécessite, son déchiffrement est inopérant.

Et dans le pneumatique où M. Dussaud est forcé de se reconnaître l'auteur de la lettre anonyme, il ajoute : *J'en maintiens tous les termes.*

C'est donc bien M. Dussaud qui a passé l'épuisette sous le gros poisson que j'avais au bout de ma ligne. Mais il serait cruel de l'en remercier.

(1) Lettre ouverte à M. Dussaud. *Mercur de France*, 1^{er} octobre 1927, p. 181-182.

(2) Voir *Comœdia*, 30 septembre et 1^{er} octobre 1927.

Lorsque j'écrivis ma deuxième lettre ouverte à M. Dussaud, je savais que les informations parues dans les journaux concernant sa communication en comité secret étaient bien exactes :

Le long résumé, parfois textuel — m'avait écrit M. S. Reinach dans une lettre reproduite dans le *Mercure de France* (1) — publié dans *Le Journal* du 18, avec omission complète de ce que j'ai répondu (lettre de M. Loth, rapport Mayet-Mendès-Corréa) constitue à la fois une indiscretion sans exemple dans les fastes académiques et une improbité.

Certaines phrases étaient « comme sténographiées ». Je crois bien. C'était M. Dussaud lui-même qui avait passé le papier au journaliste, après être parti ostensiblement pour la campagne, dès la fin de la séance, afin de créer un alibi!

Ainsi, pour nous traiter de faussaires sans avoir à craindre les tribunaux, M. Dussaud avait demandé à parler en comité secret.

Il violait ensuite le secret à son profit. Naturellement il n'avait rien dit aux journalistes... seulement ceux-ci avaient appris d'une autre source... on sait ce que cela veut dire : il avait remis un papier, mais en demandant de ne pas le nommer!

Il trouvait ainsi commode de supprimer, dans ce long résumé qu'il faisait publier de son mémoire, les réponses qui lui avaient été faites.

Il s'arrangeait même pour prêter à son contradicteur le seul propos qu'il n'avait pas tenu, mais qui était une bêtise.

J'ai suivi une à une, dans ma deuxième lettre ouverte, les objections présentées par M. Dussaud en Comité secret et fidèlement rapportées par le journaliste.

Certaines contre-vérités, présentées comme ses meilleurs arguments, étaient cependant par trop apparemment mensongères. M. Dussaud les a discrètement retirées de sa brochure : *Autour des Inscriptions de Glozel*. Mais fidèle à son système, il les a remplacées par d'autres de même nature!

Voyons d'abord celles qu'il a enlevées.

La seule chose qui aurait pu gêner les mystificateurs, les ossements humains n'existent pas à Glozel, assurait-il.

(1) *Mercure de France*, 1^{er} octobre 1927, p. 192.

Comme je l'avais décrit dans *Au champ des morts de Glozel* (1), la première tombe contenait deux morceaux importants des diaphyses fémorales, une portion de pariétal présentant en arrière de sa suture une portion d'occipital, et deux molaires; la deuxième comprenait deux morceaux de pariétaux et la portion moyenne d'un maxillaire inférieur, présentant de chaque côté de l'éminence mentonnière deux *plateaux* osseux, véritable anomalie inconnue de nos jours.

Et en dehors des tombes, nous avons exhumé quatre morceaux importants de fémur; une tête de fémur; une deuxième symphyse mentonnière présentant la même particularité que la précédente (plateaux osseux) et portant des dents avec usure complète de la face triturante jusqu'à la pulpe, sans carie; une portion importante d'occipital, trois morceaux de pariétaux, plus différents fragments encore indéterminés.

On découvre, disait M. Dussaud en comité secret, des tablettes portant, erreur ou étourderie des faussaires, des lettres romaines, le B par exemple.

Il n'y a aucun B dans les inscriptions de Glozel. M. Salomon Reinach avait été le premier à s'en rendre compte et l'avait proclamé à l'Académie des Inscriptions.

Aussi M. Dussaud feint de n'attacher plus aucune importance à cet argument qu'il tenait, en Comité secret, pour absolument probant. Il arrive même à se contredire avec une touchante candeur :

Il paraît qu'un faussaire n'aurait pas manqué de l'y introduire (le B). Je n'ai encore trouvé personne qui pût me fixer sur la portée de cet admirable argument qui suffit à M. S. Reinach pour asseoir sa foi.

Qui donc, en effet, oserait assumer la responsabilité de fixer M. Dussaud sur la valeur de ses propres arguments?

On a découvert « jusqu'à 121 objets dans un même tombeau, ce qui est unique en archéologie ».

N'aurait-il donc, par hasard, jamais fouillé lui-même?

Il ne peut rien y avoir d'absolument nouveau en archéologie.

Et les peintures d'Altamira à leur apparition, et les galets colorés de Piette, et les Crétoises d'Evans en crinoline et coiffées à la mode de Paris? etc.

(1) *Mercur de France*, 1^{er} et 15 août 1927.

Il ajoutait :

M. Jullian peut arriver à traduire une inscription de Glozel rédigée en caractères phéniciens.

Comme il était bien impossible de comprendre ce que M. Dussaud voulait tirer de cet argument, on le voit également disparaître de la brochure.

Voilà donc quelques-unes des *contre-vérités voulues* que M. Dussaud, par des affirmations fortes, avait présentées en Comité secret comme des arguments irréfutables!

Si elles ont disparu de sa brochure, elles ont été remplacées par d'autres, conçues d'après le même principe. Les voici :

M. Dussaud, ainsi que ses comparses, tient essentiellement à vieillir M. Émile Fradin, pour en faire un érudit :

Il est âgé, dit-il, de 23 à 24 ans.

Et il ajoute en note :

M. Salomon Reinach a attaché assez d'importance à ce renseignement pour le démentir le lendemain, en le prétendant inexact parce que le jeune Fradin n'a pas encore fait son service militaire. L'objection ne porte pas, puisque Émile Fradin a été réformé.

Or, M. Émile Fradin est né le 8 août 1906. Il avait donc 21 ans, et venait d'être ajourné.

Si l'on veut consacrer la journée entière (aux fouilles), celle-ci est coupée par le déjeuner qu'il faut aller prendre à Ferrières-sur-Sichon, c'est-à-dire à quatre kilomètres de Glozel. Ainsi le « champ des morts » est littéralement abandonné au jeune Fradin, à son grand-père qui ne témoigne pas un moindre intérêt à ce site enchanté et à l'Esprit de Glozel.

Quand nous fouillons toute la journée, nous déjeunons sur le terrain même pour n'avoir pas à remonter au village de Glozel. C'est ainsi que nous l'avons fait le 31 juillet 1927 avec M. le Professeur Depéret, M. Arcelin et M. Björn. C'est ainsi que nous devons faire avec M. le Professeur Mendès-Corréa et M. le Professeur Mayet : nous avons descendu notre déjeuner le matin en nous rendant au gisement. Mais « la pluie s'étant mise à tomber avec violence, nous avons dû abandonner le champ de fouilles » et revenir déjeuner à la ferme de Glozel, avec toute la famille Fradin, *dont aucun membre n'a pu gagner le champ de fouilles à notre insu.*

C'est d'ailleurs encore avec la famille Fradin entière qu'ont déjeuné, le 25 septembre 1927, MM. Tafrali, Solignac, Peyrony, et Vergne. De plus, la fouille de l'après-midi fut pratiquée toujours en terrain vierge, en un point opposé à celui du matin.

M. Dussaud voudrait bien persuader au lecteur que la couche archéologique a été remaniée récemment. Il se montre surpris de l'affirmation de M. Depéret. Et pour éveiller la méfiance à l'égard de notre grand géologue français, il ne craint pas d'affirmer que lui et M. Mayet « ont coutume de fouiller sans méthode ». Que M. Dussaud me pardonne mon indiscretion, mais je serais bien curieux de savoir s'il a visité les gisements de Solutré, de la Denise et de la Colombière dans les mêmes conditions que celui de Glozel?

Pour calmer les inquiétudes, on affirme, écrit M. Dussaud, que la couche argilo-sableuse est une couche néolithique non remaniée. Or, on ne peut absolument rien en savoir.

Évidemment, M. Dussaud, épigraphiste, est tout qualifié pour affirmer que des géologues et des préhistoriens rompus à l'examen des couches de terrain, tels que MM. Loth, Depéret, Espérandieu, Mayet, Mendès-Corréa, Viennot, Tafrali, Solignac, Butavand, etc., etc..., ont certifié un état de choses dont l'examen dépassait leur compétence!

Au lieu d'être venus sur le terrain pour rechercher scrupuleusement la vérité, n'eussent-ils pas mieux fait de s'incliner comme M. Dussaud devant la science détective de M. de Pradenne (1)?

Aujourd'hui, M. Morlet reconnaît lui-même qu'aucune fouille n'a été plus mal conduite. (Dussaud.)

N'est-ce pas le comble de... la bonne foi! On affirme que l'adversaire a écrit sa propre condamnation, purement et simplement!...

L'abbé Breuil « vint à Glozel, fouilla six heures durant, sans rien trouver » (Dussaud).

Le temps ne parut pas aussi long à M. Loth qui, d'accord avec d'autres témoins, se rappelle fort bien n'être pas resté deux heures sous une pluie torrentielle!

(1) M. Vayson réclame à grands cris dans les journaux d'avoir été le premier à contester l'authenticité de Glozel. Mais là encore, c'est une de ses « erreurs ». Il n'a pas été le premier, il ne sera même pas le dernier, puisque l'Anglais *Hunter Charles Rogers*, dans un même désir de réclame, prétend avoir enterré lui-même les objets de Glozel, en 1926.

De plus, M. Breuil assure lui-même dans l'*Anthropologie* (1) que sa fouille n'a pas été stérile :

Le seul objet vraiment typique recueilli par moi, *bien en place*, à mi-hauteur dans l'argile jaune, était une fusaïole.

Par son membre de phrase *bien en place* — qui, comme nul n'en ignore, a un sens précis en préhistoire, — l'abbé Breuil affirme le non-remaniement de la couche d'où cette fusaïole a été exhumée :

Cette couche argilo-sableuse (la couche archéologique) est une couche triturée par le piétinement des animaux...

Comment explique-t-on que ce triturage n'ait pas complètement bouleversé et mis à mal le dépôt néolithique? (Dussaud.)

M. Dussaud indique lui-même que le terrain se compose d'une couche végétale de 20 à 30 cm. au-dessus de l'argile sableuse, d'une épaisseur de 40 cm., qui constitue la couche archéologique « au-dessous de laquelle on rencontre une argile plus dure ».

Or cette couche végétale est largement suffisante pour protéger la couche sous-jacente contre le piétinement des animaux. De plus, comme ont pu s'en rendre compte tous les préhistoriens qui ont fouillé avec nous, et comme le mentionne le rapport Mendès-Corréa-Mayet : « C'est à la ligne de contact des deux couches profondes » que les trouvailles de Glazel ont été effectuées. Cela fait 70 cm. au moins (d'après les comptes de M. Dussaud, car en réalité les objets sont fréquemment à 0 m. 80 et même 1 m. de profondeur); « le piétinement des animaux » n'est donc là, comme les autres arguments de M. Dussaud, que pour impressionner les lecteurs qui lisent les textes en diagonale.

De plus, comme la couche végétale, formée d'humus, est noire, que la couche argilo-sableuse s'en sépare nettement par sa coloration jaune, on verrait clairement le mélange des deux terres, s'il y avait eu bouleversement.

C'est également parce que ce n'était qu'un taillis avec quelques rares arbres dont on dut arracher les troncs, que le défrichage du terrain n'a heureusement pas mélangé les différentes couches dont il est constitué. Les broussailles, semblables à celles qu'on peut encore voir à côté, furent simplement coupées au ras du sol.

Cependant il existait quelques gros arbres dont les troncs furent

(1) *Anthropologie*, tome XXXVI, n° 5-6, page 546.

arrachés et au cours de nos fouilles nous sommes tombés parfois sur ces emplacements bouleversés, heureusement très rares.

M. Dussaud, qui paraît jaloux de la gloire de Maurice Leblanc, fait chaque jour, sans quitter son bureau, de nouvelles enquêtes sur Glozel. C'est ainsi qu'il nous apprend « qu'à Glozel, la racine (perforant une tablette) s'enlève aisément, notamment pour les besoins de la photographie » !



M. Dussaud, tenant ses propres arguments pour ce qu'ils valent, n'hésite pas à en changer :

En réalité, avait-il dit en comité secret, ces objets ont été fabriqués et même maladroitement fabriqués. Il y a là des harpons en os qui manifestement n'auraient pu être utilisés.

Et plus loin :

Ils doivent avoir été fabriqués avec les os des bœufs qui paissaient encore il y a quelques années.

Voici maintenant qu'il écrit dans sa brochure :

Je ne doute pas qu'on ne trouve, sur les bords du Vareille, des vestiges très anciens, notamment ceux qu'y ont laissés les infatigables pêcheurs à la ligne qui, depuis le paléolithique, sont venus s'y pourvoir d'une succulente et abondante nourriture.



Dans sa brochure, M. Dussaud répète que la première tablette « a été gravée après cuisson », mais il ajoute, plus timidement que dans sa communication :

Les signes sont maladroits ; à proprement parler, c'est un graffito.

En comité secret, il avait dit :

Il y avait là des ronds, des traits hésitants, des sortes de zigzags imprécis, rien qui ressemblât à de l'écriture.

Cette tablette, trouvée un an avant que je connusse l'existence de Glozel, photographiée par les soins de la Société d'Émulation, et publiée par elle — après moi, il est vrai, mais d'après ses propres documents — je l'ai en ma possession. Comme M. Dussaud

n'est pas venu me voir et que je ne l'avais pas apportée à Paris, il ne l'a donc pas vue. Cela ne lui était pas nécessaire pour affirmer qu'il n'y avait là que des zigzags imprécis!

Les lecteurs du *Mercury* ont pu se rendre compte, par la représentation au trait que j'ai donnée dans ma deuxième lettre ouverte et que je reproduis ici (fig. 1), que les signes alphabétiformes qui

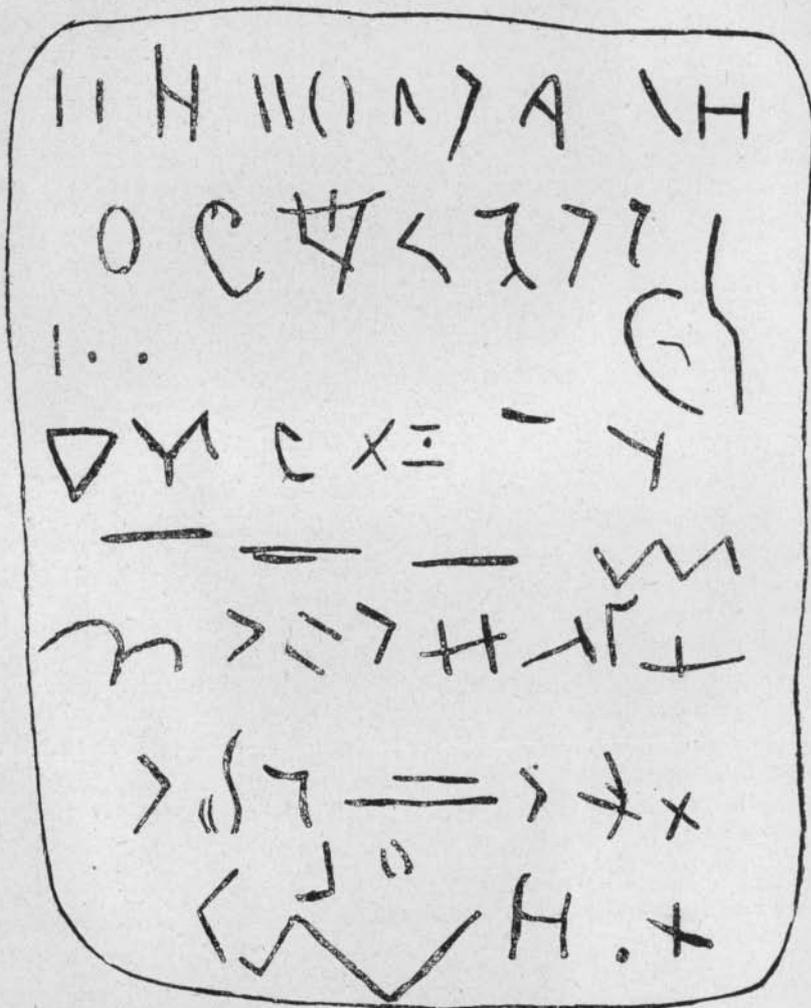


Fig. 1.

A paru une première fois dans le *Mercury* du 15 octobre 1927.
 » » une 2^e fois dans le *Mercury* du 1^{er} décembre 1927.

la recouvrent sont les mêmes que sur les autres tablettes, et non « des ronds, des traits hésitants... rien qui ressemblât à de l'écriture ». Et comme sur les autres tablettes, ils ont été tracés avant cuisson, puisque la patine qui recouvre le fond de certains traits, incomplètement râpés par un brossage intempestif, est la même que celle de la surface de la tablette.

Une progression, affirme-t-il ensuite, se marque très nettement au fur et à mesure des découvertes : la main devient manifestement plus habile...

M. Salomon Reinach a voulu expliquer cette différence de technique par l'accident d'un coup de brosse trop violent qui aurait détruit la surface de la première brique au point de donner l'impression qu'elle a été gravée après cuisson. Cet argument ne peut être retenu : les lettres sont manifestement grattées sur la brique cuite. Qu'on essaie d'ailleurs de ce coup de brosse sur une autre tablette, et nous verrons le résultat.

Au début, nous n'avions encore recueilli que deux ou trois tablettes et nous les représentions toutes dans nos fascicules, bonnes ou mauvaises. Plus tard, nous avons continué à ne représenter que deux ou trois tablettes, mais nous choissions les plus belles parmi un grand nombre d'exhumées. C'est ainsi que la « qualité augmentait ».

Quant à l'explication, donnée par M. S. Reinach au sujet de l'altération de certains signes de la première tablette, elle est d'une exactitude telle que nous avons expérimentalement reproduit le même phénomène — à notre grand regret — sur la tablette exhumée par M. Labadié. Ce dernier nous avait demandé, pour l'*Illustration*, une première photographie de cette tablette encore recouverte de terre du gisement, et une deuxième après nettoyage. Chez le photographe, après la prise de la première vue, je voulus débarrasser extemporanément la tablette de sa couche argileuse et la frottai avec une brosse humide : la surface est restée en partie écaillée et certains signes paraissent également avoir été gravés après cuisson.

Si le scribe atteint peu à peu une réelle habileté, la main qui a pris soin de cuire les tablettes a constamment témoigné d'une grande inexpérience. (M. Dussaud.)

Déjà précédemment, M. Dussaud insistait sur nos « pièces de terre mal cuites ».

Je ne puis croire que ce soit là simple ignorance de sa part. C'est précisément en Orient, comme me l'ont confirmé M. Viennot, vice-président de la Société géologique de France, et M. le Professeur Tafrali, de Jassy, et comme je viens de le lire dans une monographie de M. Thureau-Dangin sur une tablette crétoise, qu'on retrouve de semblables tablettes et de pareilles poteries, d'apparence à peine dégourdiées au feu. M. Viennot, qui venait d'effectuer des fouilles en Mésopotamie, me dit l'an dernier que ses tablettes, avec cunéiformes, étaient, comme facture, si semblables à celles de Glazel que, si on retournait l'écriture en dessous, on aurait de la peine à les distinguer les unes des autres. Voici d'ailleurs la note qu'il me remit à ce sujet :

J'ai été très vivement intéressé par l'admirable collection que vous avez réunie à Glazel.

J'ai été particulièrement frappé par l'analogie très grande qui existe entre vos tablettes d'argile avec inscriptions et les tablettes assyriennes que j'ai eu l'occasion d'examiner de près l'an dernier, au cours d'une mission géologique en Mésopotamie : même matière première, même forme, couleur et patine semblable... Un tel rapprochement entre deux civilisations aussi distantes me paraît digne d'intérêt.

Vous n'ignorez pas que la plupart des briques et tablettes assyriennes étaient simplement séchées au soleil et non cuites. Or, ce que vous m'avez dit de la fragilité des poteries et tablettes de Glazel, lors de leur dégagement, me fait penser qu'elles étaient peut-être aussi simplement séchées. En tout cas, une comparaison sérieuse avec les échantillons assyriens, dont notre Louvre possède une ample collection, pourrait vous apporter d'utiles indications.

Je disais à M. Tafrali :

— Les préhistoriens français qui ne connaissent que la poterie néolithique des dolmens sont entièrement désorientés à la vue de la poterie de Glazel, qui est d'apparence « à peine dégourdie au feu ».

Il se contenta de me répondre :

— Qu'ils viennent donc visiter mon musée. Je n'ai que de celle-là (1).

(1) Cela me rappelle l'affolement de certains savants et *techniciens* à la vue d'une flèche à pédoncule et ailerons, en *schiste poli*, trouvée dans le gisement de Glazel : « C'est un faux, s'écria aussitôt un ouvrier, chef d'atelier. Je le sais bien, moi, avec mes instruments (sic). » Je ne tardais pas à apprendre dans le magnifique livre d'Haakon Shetelig : *Préhistoire de la Norvège*, que ce type de flèche était fréquent en Scandinavie. Et M. Bjorn, Conservateur du Musée Préhistorique de l'Université d'Oslo, vint bientôt me le confirmer.

Et dans une lettre qu'il m'a laissée avant son départ, il dit textuellement :

La céramique non cuite, ou mal cuite, telle que la vôtre, se rencontre très souvent dans les Balkans. Le Musée des Antiquités de Jassy, par exemple, possède des poteries très mal cuites ou à demi cuites, découvertes dans les stations néolithiques de Pomarla (près de la ville de Dorohoï) et de Cucuteni (près de Jassy).

J'ai même pu établir toute une gamme de vases qui vont depuis ceux qui n'ont pas été cuits, jusqu'à ceux qui ont reçu une cuisson parfaite.

..

Ce n'est qu'à la page 26 de la brochure (1) de M. Dussaud que nous voyons apparaître les arguments épigraphiques... et nous les voyons s'arrêter, à notre grande surprise, à la page 32.

Comme le libelle contient 57 pages, on peut aisément se rendre compte de la place prépondérante qu'y occupent les ragots intéressés dont M. Seymour de Ricci, expert-courtier en antiquités, et M. Vayson, acheteur de collections, se sont fait une peu glorieuse spécialité.

M. Dussaud, après avoir clamé dans tous les journaux que « le public ignore à quel point la paléographie est une science précise entre les mains du petit nombre de ceux qui en connaissent les secrets », fait bien peu confiance à sa spécialité, puisqu'il croit bon de l'étayer par plus de cinquante pages de roman policier!

Il commence par citer les ouvrages où il croit que j'ai puisé mes documents. J'avoue que je suis gêné d'avoir à lui donner tant de démentis formels. Mais pourquoi m'y avoir obligé!

Il a d'abord utilisé le fameux Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien.

Je n'ai jamais eu ce mémoire en mains. J'en ignore jusqu'au format. J'ai reproduit le tableau comparatif de de Rougé d'après Daremberg et Saglio.

M. Morlet possédait déjà le Dictionnaire de Saglio et Pottier.

Je n'ai jamais possédé ce Dictionnaire. C'est M. Audollent, Doyen de la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand, qui m'a signalé — et je le remercie vivement d'avoir bien voulu s'intéresser à nos

(1) « Autour des Inscriptions de Glozel ».

travaux dès le début — les tableaux qui y étaient contenus. Je les ai consultés à la Bibliothèque de Nice, au début de 1926, pour rédiger notre II^e fascicule de la *Nouvelle Station Néolithique*, et les ai mentionnés tout au long.

Je n'ai aucune indication sur le moment où il a connu le *Mirage Oriental*, célèbre mémoire de M. Salomon Reinach, qui s'accorde si remarquablement avec les théories glozéliennes, ni sur l'époque où il est entré en contact avec les publications de M. Evans et de M. Flinders Petrie.

Je n'ai jamais eu le *Mirage Oriental* entre les mains. Bien plus, lorsque je demandai à M. Salomon Reinach de me communiquer ce qu'il avait écrit sur ce sujet, il me répondit qu'il avait cherché et trouvé la chemise du dossier vide.

Un des livres d'Evans m'a été montré en novembre 1925 par M. Boule qui, très frappé de la ressemblance des signes glozéliens avec les signes crétois, me permit de consulter ce volume lors de la visite que je lui fis au Museum.

Le livre de M. Flinders Petrie me fut signalé par M. Moret, à la fin de l'été 1926. J'écrivis plus tard à M. Flinders Petrie qui voulut bien m'envoyer un exemplaire de cet important ouvrage dont l'édition était épuisée.

Il a utilisé le tableau de l'alphabet de la grande Histoire de Maspero, mais seulement à une date à situer entre le 28 décembre 1925 et le 18 février 1926.

Plus M. Dussaud avance une *contre-vérité*, plus il éprouve le besoin de préciser pour convaincre le lecteur : j'ignore totalement ce qu'est la grande Histoire de Maspero... et je le regrette. S'ils ont l'avantage de pouvoir sortir des documents de la terre même, les chercheurs de province sont bien peu favorisés au point de vue bibliographique. Mais c'est peut-être heureux ! Si je n'avais pas publié moi-même nos trouvailles, je n'aurais pas vu tant de savants se dresser contre Glozel ! On ne nous permet que de fouiller. Il faut laisser l'étude de nos trouvailles à la petite chapelle.

Pour ses *Civilisations préhelléniques* et la *Civilisation phénicienne* du D^r Contenau, M. Dussaud donne une date exacte.

C'est alors que M. Dussaud lance l'argument qui va devenir son leit-motiv : « L'écriture des Glozéliens a suivi, pour se révéler à nous, la même progression que mon érudition. »

Perfidement, M. Dussaud essaie de faire confondre au lecteur l'é-

poque de parution de mes études — où les rapprochements que j'établis entre l'écriture de Glozel et les autres écritures archaïques se font en effet selon l'ordre de mes lectures, comme en témoignent ouvertement mes citations et mes notes — et celle de la mise au jour de nos tablettes, qui est loin d'être la même. En effet, beaucoup de nos trouvailles ne prennent à mes yeux toute leur importance que lorsque j'en retrouve de semblables au cours de mes recherches bibliographiques. C'est ainsi, par exemple, que nous possédions depuis longtemps les galets à cupules (3 et 5 cupules) appelés par M. Dussaud « galets gravés de cinq points », et que je n'ai connu leur intérêt qu'en leur trouvant des parallèles dans *Portugalia*.

Aussitôt M. Dussaud écrit :

Mais il y a mieux. La même revue reproduisait des galets perforés de cinq points, comme on n'en a jamais signalé nulle autre part ailleurs dans le monde. Également après l'envoi de *Portugalia*, on découvre alors à Glozel des galets gravés de cinq points... Quand celui-ci (M. S. Reinach) nous fit passer sous les yeux, à l'Académie des Inscriptions, les photographies de ces objets, je signalai à mon voisin la fraîcheur de la gravure qu'on n'avait pas pris la peine de patiner.

Voilà bien des arguments d'antiglozéliens! Ils reconnaissent l'absence de patine sur les photographies! Mais leur mauvaise foi va devenir ici flagrante. Comme je l'écris le 4 septembre 1926 dans une lettre ouverte à M. Audollent :

Certains galets gravés du Portugal sont si ressemblants à des galets de Glozel que j'ai pris la précaution de faire constater aussitôt à M. de Vasconcellos que nous possédions les objets avant l'arrivée de la Revue. Sans cela on n'aurait pas manqué de dire que nous avions copié nos signes alphabétiformes et gravé nos galets d'après ceux de *Portugalia* (1).

Voici d'ailleurs à ce sujet l'attestation écrite de M. Leite de Vasconcellos :

Je certifie que le Dr Morlet m'a montré une photographie de deux pierres à fossettes, de Glozel, le 3 septembre, au moment où il venait de recevoir le tirage à part de *Portugalia*, sur Alvao, que lui avait adressé M. Salomon Reinach. Il a mis devant moi la photographie à côté des gravures de *Portugalia* pour m'en montrer la ressemblance. Vichy, le 14-IX-26.

Ces précautions qui pourraient paraître excessives, je ne les prenais pas contre M. Dussaud, qui ne daignait pas encore s'inté-

(1) *Mercur de France*, 15 septembre 1926, page 756.

resser à Glozel. C'était contre un de ses inspireurs, M. Seymour de Ricci, qui n'avait pas craint de nier l'évidence à Glozel et nous accusait, parce que j'en avais donné des tableaux comparatifs, d'avoir pris nos caractères dans l'article de Lenormand (Dictionnaire de Daremberg et Saglio).

Au sujet de ces galets, M. Salomon Reinach m'écrit également, après avoir lu la brochure de M. Dussaud :

J'ai noté en particulier l'histoire du galet à cupules de Glozel copié sur celui d'Alvao, alors que j'ai vu le galet glozélien avant de vous parler, avec Leite de Vasconcellos, d'Alvao.

« Prenons immédiatement la seconde brochure de M. Morlet... Il établit alors un tableau comparatif entre le phénicien et le glozélien, qui lui permet d'affirmer que ce dernier, parmi ses 81 caractères alors connus, renferme les 22 lettres de l'alphabet phénicien. »

Je suis navré, au cours de mes réponses, d'avoir à parler continuellement de « contre-vérités », cependant le fait même d'avoir écrit toute une brochure sur la question en implique, il me semble, l'étude. M. Dussaud sait donc bien ce qu'il fait. Ce ne sont pas de simples erreurs.

Or voici le tableau que j'ai donné (fig. 2). Il est uniquement conçu pour montrer que morphologiquement le phénicien se rapproche davantage du glozélien que du hiéroglyphique égyptien qui, d'après certains auteurs, lui aurait donné naissance.

Mais on peut se rendre compte que, malgré l'affirmation de M. Dussaud, les 22 lettres de l'alphabet phénicien, tiré de l'écriture du sarcophage d'Eshmounazar, « c'est-à-dire le phénicien le plus récent », n'y sont pas contenues. On ne peut même pas arriver à en compter une quinzaine, qui sont précisément les lettres qui se retrouvent dans tous les alphabets archaïques. Ce qui n'empêchera pas M. Dussaud d'écrire dans sa brochure comme son principal argument :

Mais la correspondance rigoureuse de ce dernier (le glozélien) avec l'écriture d'Eshmounazar, précisément celle qu'utilise E. de Rougé dans son *Mémoire*, est d'une telle absurdité — puisqu'elle passe par-dessus tout le phénicien archaïque — qu'une seule hypothèse reste ouverte : la fraude.

Pour montrer ce que vaut cette assertion, nous allons reproduire ici 1° l'inscription du temple d'Eshmounazar, avec laquelle l'écriture de Glozel aurait, d'après M. Dussaud, une *correspondance*

Hébraïque	Phénicien	Glozeen
א	𐤀	𐌀
ב	𐤁	𐌁
ג	𐤂	𐌂
ד	𐤃	𐌃
ה	𐤄	𐌄
ו	𐤅	𐌅
ז	𐤆	𐌆
ח	𐤇	𐌇
ט	𐤈	𐌈
י	𐤉	𐌉
כ	𐤊	𐌊
ל	𐤋	𐌋
מ	𐤌	𐌌
נ	𐤍	𐌍
ס	𐤎	𐌎
ע	𐤏	𐌏
פ	𐤐	𐌐
צ	𐤑	𐌑
ק	𐤒	𐌒
ר	𐤓	𐌓
ש	𐤔	𐌔
ת	𐤕	𐌕

Fig. 2. — *Mercur*, 1^{er} décembre 1917.

rigoureuse (fig. 3); 2° les estampages, dans leur vrai sens de l'inscription d'Ahiram, d'après la revue *Syria* que m'a fait connaître dernièrement M. S. Reinach (fig. 4). En se reportant à l'alphabet glozélien, tel qu'il est donné dans le deuxième fascicule de la *Nouvelle Station Néolithique* (paru le 15 mars 1926, alors que le livre du Dr Contenau qui me révéla l'existence d'Ahiram ne parut qu'au mois de septembre 1926), on pourra juger de la valeur des arguments épigraphiques de M. Dussaud.

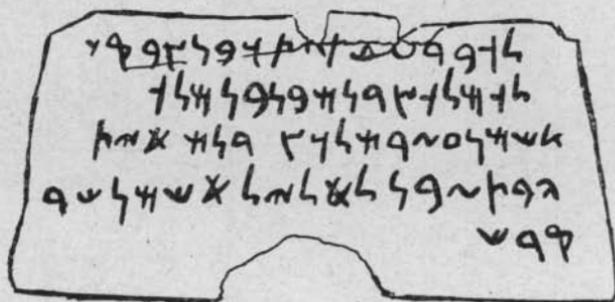


Fig. 3. — Inscription du temple d'Eshmunazar, d'après le Dr G. Contenau (*La Civilisation phénicienne*).

Il n'en entonne pas moins son chant de victoire en m'attribuant, selon un de ses principes favoris, des choses que je n'ai jamais écrites.

Ne trouvant rien à répondre à cette démonstration, les Glozéliens prétendent maintenant que le texte le plus farci de lettres phéniciennes fut trouvé en premier lieu par M. Fradin, bien avant qu'il connût M. Morlet. Malheureusement, cette affirmation est contredite par les rapports formels de plusieurs personnes et même par les écrits de M. Morlet. Je n'accepte donc pas ce procédé de discussion.

M. Dussaud n'a pas à accepter ou à rejeter tel ou tel procédé de discussion. *Il s'agit d'un fait.*

La première tablette — trouvée un an avant mon arrivée à Glozel — contient 23 signes d'aspect phénicien sur 52, et une vingtaine de signes d'aspect ibérique! Ainsi que je le lui ai dit dans ma deuxième lettre ouverte, la proportion de signes d'aspect phénicien y est telle que, dès le début. M. le colonel de Saint-Hillier, versé comme M. Dussaud dans l'étude des langues sémitiques, proposa

Signes inédits
des 9 séries briques

Variantes :

∩ (N° 31)

⊥ (N° 34)

∩ (N° 39)

Υ (N° 48)

⊥ (N° 51)

∩ (N° 52)

∩ (N° 59)

♂ (N° 77)

Signes nouveaux

∩

∩

K

⊥

⊕

(19 février 1926)
Les chiffres conti-
nuent ceux de
l'alphabet.

Fig. 5.

Styls de Mesa	Styls de Mesa finale
⊥	6
9	∩
1	∩
Δ	⊥
∩	0
Υ	1
I	∩
H	∩
⊗	∩
∩	∩
∩	x

Fig. 6.

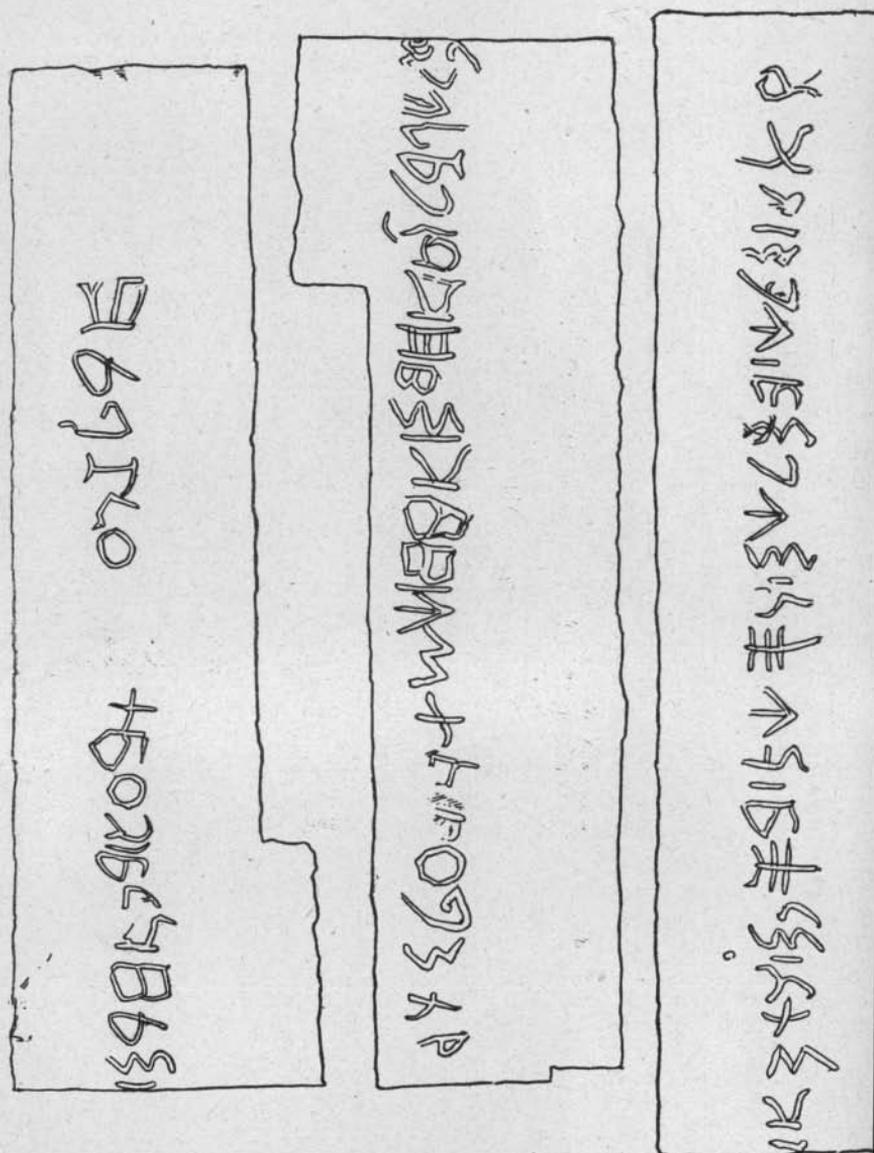


Fig. 4. — Inscription d'Ahiram (d'après les estampages photographiques)

d'y voir purement et simplement une inscription phénicienne... qu'il crut même pouvoir traduire!

Et nous voici à nouveau dans les arguments tendancieux :

Les correspondants de M. Morlet, *moi-même probablement dans les quelques lettres que nous avons échangées* (1), n'ont pas manqué d'être frappés de l'absence de toute lettre phénicienne ancienne. De nouvelles tablettes ne tardent pas à corriger ce défaut, ce sont les 9 tablettes qui, surgissant entre le 28 décembre 1925 et le 18 février 1926, permettent au D^r Morlet d'ajouter à son répertoire glozélien quelques caractères phéniciens anciens empruntés à la stèle de Mesa.

Quand M. Dussaud cite des dates précises, il faut ouvrir l'œil. Il attire l'attention du lecteur sur les chiffres; c'est le moment précis du tour de passe-passe.

Voici l'alphabet de la stèle de Mesa, emprunté à l'excellent livre du D^r Contenau (fig. 5), et voilà les nouveaux signes des neuf dernières tablettes, numérotés à partir de 82 jusqu'à 86 (fig. 6). Il n'y a parmi ces derniers aucun signe de la stèle de Mesa.

Ils n'en présentent pas moins une grande importance. Et s'il ne la signale pas, il est bien certain que M. Dussaud a dû s'en rendre compte. Ces signes auraient même dû le convertir au Glozélisme s'il eût été purement objectif...

Que nous dit, en effet, M. Dussaud, à la page 29 de sa brochure?

Ah! si les tablettes de Glozel avaient révélé la plus ancienne écriture phénicienne, celle d'Ahiram, alors que le D^r Morlet et son entourage ignoraient cette écriture, nous eussions été vraiment impressionné, et il nous aurait fallu nous demander comment l'écriture d'Ahiram pouvait se rattacher, sans aucune évolution, à celle du Glozélien.

Notre II^e fascicule, qui contenait les signes inédits des 9 dernières tablettes, a paru le 15 mars 1926. La *Civilisation phénicienne* du D^r Contenau, qui donnait l'alphabet d'Ahiram, n'a paru qu'au mois de septembre 1926. Or l'aleph d'Ahiram, encore inconnu et très frappant, se trouvait parmi nos nouveaux signes : n^o 84. Le n^o 83, *absent de la stèle de Mesa*, était exactement l'M d'Ahiram; le n^o 86 (une circonférence entourant une *croix droite* au lieu d'une

(1) Non, monsieur Dussaud, non, vous ne m'avez jamais écrit de renseignements de cette nature. Ne perdez pas votre temps à des insinuations pareilles. Tenez, voici le genre de ce que vous m'avez écrit : « Pour moi, mon domaine est tout autre, et j'y ai suffisamment à faire pour ne pas me charger d'autre besogne. »

croix inclinée comme dans Mesa) allait se retrouver exactement semblable dans Ahiram!

Dès mars 1926, la fameuse preuve qu'attendait M. Dussaud lui était donc amplement fournie! Oui, mais *oculos habent et non vident*.

Les signes d'Ahiram existaient donc bien dans l'alphabet de Glozel avant la parution de la *Civilisation phénicienne* du D^r Contenau.

Mais, fidèle à sa tactique, M. Dussaud s'est efforcé de faire confondre au lecteur la parution de mon étude, où j'établis des rapprochements avec l'alphabet d'Ahiram, et l'apparition des caractères d'Ahiram dans nos trouvailles qui en ont contenu dès le début, si leur nombre devait forcément augmenter avec le nombre des tablettes.

Dès que je connus cet alphabet, je me hâtai d'en signaler l'analogie avec le Glozélien.

Il est même à noter, ai-je écrit dans l'*Origine néolithique des alphabets méditerranéens* (*Mercur de France* du 15 décembre 1926), que si nous faisons intervenir des signes phéniciens plus anciens que ceux qui avaient servi de base à de Rougé, ceux par exemple de l'inscription d'Ahiram (1250) au lieu de ceux d'Eshmounazar (500), la correspondance est encore plus complète avec les signes de Glozel et devient de plus en plus problématique avec le hiératique égyptien.

Cela ne paraît pas avoir été du goût de M. Dussaud :

M. Morlet osa même affirmer que les lettres d'Ahiram étaient encore plus voisines des signes glozéliens que les lettres d'Eshmounazar.

Par là, il s'infligeait une contradiction complète, d'autant plus inutile qu'il suffit d'examiner le nouveau tableau comparatif qu'il a publié, pour se rendre compte qu'en dépit des raccords, des ajustements et des variantes, la correspondance des signes glozéliens avec les lettres d'Ahiram est beaucoup moins satisfaisante qu'avec les lettres d'Eshmounazar. Aujourd'hui encore, il manque 10 lettres d'Ahiram aux cent et quelques signes de Glozel, tandis que les 22 lettres d'Eshmounazar s'y trouvent et cela dès les premières tablettes de la fin de 1925.

Il ne suffit malheureusement plus à M. Dussaud d'affirmer une chose *ex cathedra* pour qu'elle soit à l'heure actuelle acceptée comme exacte. Voici le tableau comparatif que je donnais alors (fig. 7). Qu'on ajoute en face de l'N d'Ahiram la variante n° 31 que j'avais représentée dès mars 1926 dans notre II^e fascicule de la *Nouvelle Station Néolithique* (voir fig. 6) et chacun pourra voir si la correspondance, comme le veut M. Dussaud, « est moins satisfaisante qu'avec les lettres d'Eshmounazar ». Où manque-t-il « 10 lettres d'Ahiram aux cent et quelques signes de Glozel »?

Il faut que M. Dussaud se méfie : *le bon sens a droit de cité partout, même en épigraphie!*

Loin de moi l'intention de prétendre que l'alphabet d'Ahiram, parce que le plus ancien, ait seul puisé dans le fonds de l'alphabet néolithique méditerranéen. Il est inexact, comme me l'écrit M. Reinach, « de considérer l'alphabet d'Ahiram comme le phénicien typique de 1300, alors qu'il y a *plusieurs* alphabets phéniciens, notamment l'ancêtre de l'alphabet de Moab qui paraît *tyrien*. Les Phéniciens ont choisi dans l'alphabet méditerranéen, mais n'ont pas fait cela d'un seul coup : la richesse de l'écriture linéaire méditerranéenne et de ses nombreuses variantes explique qu'il n'y ait pas *un* alphabet, mais *des* alphabets phéniciens ».

∴

Après 7 pages de discussion épigraphique sur 57 pages que contient la brochure, M. Dussaud revient à ses petits papotages. Il est très fier d'avoir dit un jour à M. Salomon Reinach : « Mais je n'ai encore vu personne se lever pour mettre en doute l'authenticité des textes de Glozel. » Il devrait, ce me semble, l'être un peu moins, s'il avait mesuré toute la portée de la réponse de M. Reinach : « Le silence est plus redoutable que la réfutation. » Le silence de M. Dussaud pouvait, à d'aucuns, paraître menaçant comme un canon braqué. Sa réfutation a montré qu'il ne s'agissait que d'un *feu d'artifice mouillé*.

Passant à Alvão, il débute par une nouvelle contre-vérité :

Surtout il est fâcheux, pour la netteté de la discussion, qu'on dise et qu'on laisse dire que l'inscription d'Alvão fut trouvée *sous* un dolmen, ce qui implique une date, alors que tout le monde sait que la trouvaille eut lieu en dehors du dolmen, ce qui ne signifie plus rien quant à la date.

Les objets d'Alvão ont été trouvés *sur* le dallage inférieur du dolmen. C'est encore un de ces faits contre lesquels ne peuvent rien toutes les arguties des antiglozéliens.

Et aussitôt reprend la série des arguments « à rebours » :

Dans l'article qu'il lui consacrait (au texte d'Alvão) le périodique donnait le tableau des alphabets ibériques. Par une singulière coïncidence, quelques semaines après la réception du périodique, apparaissaient sur de nouvelles tablettes des lettres caractéristiques de l'alphabet ibérique.

Egyptien	Phonicien (abirant)	Glozelien
2	K K	K K K
2	9	Δ
4	1	1
∩	∩	∇
Π	E E	F F
3	Y	Y
2	I	I
∩	⊠ ⊠	⊠
3	⊕	⊕
4	2	7 7
∨	∨	∨
6	∟ ∟	∟
3	ξ ξ	ξ
∨	⚡	∟
+	⊠	⊠
.	○	○
⊠	∩	∩
∩		
A		
9	∇	P
W	W	W
∩	+	+

Fig. 7. — Mercure, 1^{er} décembre 1927.

Et plus loin, M. Dussaud insiste sur : « l'introduction de caractères nouveaux, phéniciens anciens, puis ibériques ».

Comme je l'ai mentionné plus haut au sujet des galets à cupules, c'est parce que M. Salomon Reinach et M. Leite de Vasconcellos avaient été frappés de la ressemblance de l'écriture de Glozel avec celle d'Alvão (vraisemblablement l'ancêtre de l'ibérique, d'après M. Mendès-Corréa) qu'ils me firent connaître la Revue *Portugalia*.

Je vais d'ailleurs dresser un tableau comparatif des signes de Glozel (*en ne prenant que ceux qui sont contenus dans notre II^e fascicule, paru le 15 mars 1926, alors que je ne reçus la revue Portugalia que l'été suivant*) qui présentent des analogies avec les signes ibériques (fig. 8).

On pourra ainsi voir si les caractères ibériques n'ont fait leur apparition qu'après la réception de *Portugalia* !

Mais il y a plus. M. Waltz, le distingué linguiste, professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand, a publié dans le *Mercur de France* du 1^{er} novembre 1927 un nouveau signe ibérique (fig. 9). Or il était déjà dans nos brochures :

En examinant, écrit M. Waltz, l'alphabet glozélien que vous avez publié dans vos deux brochures : *Nouvelle Station Néolithique*, II^e fascicule, et *Formation indigène de l'alphabet de Glozel*, j'ai été frappé de la similitude que présente un des signes que vous classez sous le n^o 29 avec un caractère inédit de l'alphabet ibérique, que j'ai relevé dans une inscription céramique sur un tesson que j'ai trouvé à Meca en 1899... Je ne connais pas un autre spécimen de ce caractère dans aucune écriture. Non seulement il ne figure pas dans les alphabets ibériques dressés par Ph. Berger dans son *Histoire de l'Écriture*, mais il n'est même pas mentionné dans les tableaux qu'en donne M. Flinders Petrie dans *The Formation of the Alphabet*.

Il s'agit donc, à mon avis, d'une lettre encore inconnue, donc très peu employée, de l'écriture ibérique. Quant à sa similitude avec un signe glozélien, je ne me considère pas comme qualifié pour en risquer une explication et je vous laisse le soin de juger s'il faut y voir ou non un nouvel argument en faveur de l'origine néolithique des alphabets méditerranéens.

..

M. Dussaud passe ensuite aux objets portant des caractères, « dont il n'a pas (assure-t-il ici, à l'encontre de ce qu'il avait dit en comité secret) à discuter l'authenticité ».

Comme ces derniers sont absolument identiques aux signes des tablettes, affirme-t-il, la même démonstration est valable.

Caractères ibériques (Nord et Sud)	Caractères glozéliens	Caractères ibériques (Nord et Sud)	Caractères glozéliens
R	A	K	K
F	E	V	F
I	I	Δ	Δ
O	O	⊕	⊕
Y	Y	X	X
C	~	T	T
Δ	Δ	Λ	Λ
F	Γ	M	M
φ	φ	N	N
V	V	9	9
C	<C	Λ	Λ
~	~	~	~
~	~	~	~
~	~	~	~
H	H	ψ	ψ
H	H	Y	Y

Fig. 8. — Mercure, 1^{er} décembre 1927.

d) N° 23	X	(alphabet de Glozel)
e) N° 29	X	(alphabet de Glozel)
b)	X	(signe ibérique de M. Waltz)
c)	N	(iod)

Fig. 9. — Mercure, une première fois : 1^{er} novembre 1927.
une 2^e fois, 1^{er} décembre 1927.

M. Dussaud, qui n'a pas examiné les objets, aurait peut-être pu prendre connaissance de ce qu'en disent d'éminents préhistoriens, en particulier M. le Professeur Depéret :

On trouve même gravées sur une pierre, à côté d'une tête de renne, des traces de la même écriture... Et il faut reconnaître que les signes écrits sont de la même époque que les dessins, preuve manifeste que l'écriture était connue et utilisée, alors même que les rennes vivaient dans nos régions.

C'est alors que M. Dussaud croit bon d'ajouter en note une nouvelle contre-vérité :

Quelqu'un qui a examiné de près l'objet (galet portant un renne et des signes d'écriture) a remarqué que le galet présente des traces d'éclatement toutes récentes, dues à ce que l'objet a été passé au feu pour être patiné.

Au lieu de se renseigner auprès de M. Vayson, acheteur de collections évincé, si M. Dussaud s'était adressé, comme je le dis plus haut, à des préhistoriens, — il aurait appris — la chose est manifeste — que notre galet a été brisé par un coup de pioche malheureux, mais *qu'il ne porte aucune trace de feu.*

∴

Une des plus jolies inventions de M. Dussaud... ou de ses informateurs anonymes, est bien l'histoire de l'exploration de la deuxième tombe, le 21 juin 1927.

M. Dussaud commence par rappeler que M. Cagnat a déclaré « que *jamais* l'Académie n'avait délégué personne aux fouilles de Glozel ».

Cela est exact. Il me l'a même écrit. C'était justement avant l'attaque Dussaud qui, sans nul doute, était concertée déjà.

M. Reinach, Président de l'Académie des Inscriptions, avait annoncé, en séance, la visite de M. Espérandieu à Glozel. Naïvement, j'avais considéré la parole du Président comme officielle ! Je m'excuse de mon erreur.

Mais ce qu'on omettait, s'écrie M. Dussaud, était autrement grave que ce qu'on ajoutait.

En réalité, M. Morlet a dissimulé que trois autres savants, un professeur d'anthropologie belge, un préhistorien suédois et un savant français que ses études sur la magie avait attiré en ces lieux, ont assisté

aux fouilles, conviés par lui. Or, ces trois personnes, en bonnes relations avec M. Morlet et sans se concerter, ont, la fouille terminée, évité de signer le procès-verbal destiné à l'authentifier.

Après avoir quitté Glozel, le savant français, particulièrement troublé, voulut s'enquérir de l'avis des deux abstentionnistes étrangers. Après quelques réticences, il obtint du savant belge cette déclaration : « Tous les objets sont faux, la tombe est fausse. » Autrement dit, rien de tout cela n'est antique, tout est truqué. Le préhistorien suédois, très gêné pour des raisons personnelles, indiqua discrètement que tel était aussi son sentiment.

Quant au savant français, il avait constaté le truquage dès le début. Ainsi la boue plusieurs fois millénaire n'adhérait pas aux objets; ceux-ci répétaient avec une intention évidente toutes les séries de Glozel. Un incident dévoila nettement la supercherie.

Le jeune Fradin, ayant endossé un imperméable, travaillait, dans l'intérieur de la tombe, à sortir les objets. Tout à coup on le voit tendre un galet en criant : « Un cheval ! »

On nettoie facilement la pierre, ce n'était pas un cheval, mais un cervidé. — Fradin continue ses recherches, sort une pierre gravée et, cette fois, c'était bien un équidé.

Le savant français, pleinement édifié, rédigea le lendemain un rapport personnel qu'il envoya à M. Morlet. Celui-ci aurait dû, dans son récit, rapporter un fait aussi grave; mais il n'a même pas signalé la présence des trois savants conviés par lui et qui, par leur attitude d'autant plus significative qu'elle est restée courtoise, montrent une fois de plus à M. Salomon Reinach que tous ceux qui ont fouillé à Glozel ne sont pas convaincus de l'authenticité des découvertes auxquelles ils assistent.

Je tiens ces renseignements de la bouche même du savant français qui a gardé, par devers lui, copie de son procès-verbal. Il m'a demandé, pour lui éviter les injures habituelles, de ne pas révéler son nom; mais son papier est à la disposition de toute commission d'enquête officielle.

Je vais nommer les deux savants que je connais, car, sous ma plume, rien n'est anonyme. Quant au « professeur d'anthropologie belge », il a gardé un incognito tel que personne ne l'a vu.

Le préhistorien suédois est M. Olof Janse. Il était accompagné d'un de ses compatriotes, ex-professeur de botanique de Lund, M. de Klerker, qui n'assista qu'à une partie des fouilles et *refusa de se courber pour regarder dans la fosse explorée*. Il préleva de la terre pour rechercher les *microbes* et les *pollens néolithiques (sic)* et retourna chez MM. Fradin, où il se fit servir d'autorité deux litres de vin rouge qu'il vida gaillardement. D'ailleurs, notre botaniste me dit au sujet de Glozel et il l'a répété depuis : *Credo quia absurdum*. S'il nie maintenant l'authenticité, nous serons en bonne com-

pagnie, car il a affirmé depuis que tout, aux Eyzies, était également faux.

Peut-être ce botaniste des vignes du Seigneur s'est-il transmué, sous la plume de M. Dussaud, qui en a bien vu d'autres, en professeur d'anthropologie belge!

Quant à M. Olof Janse (j'ai sous les yeux les deux cartes postales qu'il m'adressa ensuite), il n'a pas émis le moindre doute. Et il a « affirmé à M. Salomon Reinach sa conviction de l'authenticité ».

M. Dussaud paraît avoir l'oreille aussi dure que l'imagination vive!

Reste donc « le savant français que ses études sur la magie avaient attiré en ces lieux ».

C'est le libraire E. Nourry, 62, rue des Ecoles, qui s'adonne aux études de magie sous le nom de Saintyves. Il est chargé de conférences sur LES MIRACLES, à l'École d'Anthropologie, ce qui explique peut-être bien des choses!

Les trois savants anonymes de M. Dussaud n'ont pas pu refuser de signer un procès-verbal, puisqu'il n'en a pas été dressé (1).

(1) Voici à ce sujet la lettre que M. Audollent adressa aux *Débats* (14 nov. 1927) :

Clermont, le 5 novembre 1927.

Monsieur le directeur,

Lorsque je vous adressai, à propos des fouilles de Glozel, la lettre que vous avez bien voulu publier le 31 octobre, je ne connaissais de la brochure de M. Dussaud, *Autour des inscriptions de Glozel*, que l'extrait donné par le *Journal des Débats* (24 octobre). Aujourd'hui, la brochure même est sous mes yeux; j'y lis, à mon sujet, une mention (p. 43, note 1), qui m'oblige à rectifier de nouveau.

Il s'agit de la tombe explorée le 21 juin. « Avant la fouille, écrit-on, M. Audollent avait déclaré qu'en tout état de cause, il ne voulait pas signer le procès-verbal de la fouille. »

Ce n'est pas ainsi que les choses se sont passées. Je n'ai rien déclaré du tout avant la fouille, puisque, alors, personne n'avait parlé de procès-verbal. C'est seulement lorsque l'opération fut assez avancée que M. Espérandieu proposa d'en rédiger un; nous le signerions lui et moi. Aucune demande analogue ne fut adressée aux deux savants suédois, pas davantage à l'anonyme français, qui n'eurent donc, à ma connaissance, rien à refuser.

Quant à moi, si je crus devoir décliner l'offre, c'est simplement parce qu'il me sembla que, le titre de membre de l'Institut conférant à M. Espérandieu une autorité particulière, la présence de mon nom à côté du sien n'ajouterait rien à sa valeur. J'ai sans doute eu tort, puisque, aujourd'hui, on tire argument de ma réserve contre l'authenticité de la fouille. Mais, ni M. Espérandieu, ni le docteur Morlet ne s'y méprirent.

En tout cas, ce que j'ai pu dire et écrire depuis montre assez que l'exploration de la tombe m'a paru faite en toute loyauté. Je l'ai cru au moment même; je le crois encore.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

AUG. AUDOLLENT.

Voici à ce sujet l'opinion de M. Espérandieu, parue dans une lettre adressée à *Comœdia* :

Lettre adressée à *Comœdia* par M. le Commandant Espérandieu, membre de l'Institut, au sujet d'un commentaire succinct de la brochure de M. Dussaud, paru dans ce journal.

Monsieur le Directeur,

Nîmes, le 26 octobre 1927.

Je viens de lire l'article de M. Marcel Sauvage, dans le numéro de *Comœdia* du 25 courant.

Si, dans une brochure que je ne connais pas, mon confrère, M. Dussaud, accuse M. le docteur Morlet de dissimulation, à l'occasion de la tombe ouverte à Glozel le 21 juin dernier, je dois à la vérité de déclarer nettement qu'il ne saurait y avoir là qu'un manque d'information, car je me refuse à croire à une mauvaise action qui serait parfaitement indigne de celui qui l'aurait commise.

J'ai assisté à l'ouverture de cette tombe et mon rapport a paru dans les *Comptes rendus* des séances de l'Académie des Inscriptions, p. 175. On peut aussi le lire dans le *Mercur de France* du 15 juillet (p. 463).

Il n'a pas été établi de procès-verbal, parce que la nécessité de documents de cette sorte n'apparaissait pas encore. Mais j'affirme, de la façon la plus absolue, qu'aucun des assistants n'a fait, en ma présence, la moindre objection sur la régularité de l'opération qui venait d'avoir lieu.

Aucun professeur d'anthropologie belge n'était à Glozel le 21 juin. Il y avait un professeur suédois, attaché au Musée de Saint-Germain-en-Laye, accompagné d'un de ses compatriotes, nullement qualifié pour donner un avis autorisé. Il y avait aussi M. Audollent, doyen de la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand, des habitants de Vichy ou du voisinage, et un savant français qui cumule le commerce de la librairie avec l'enseignement de la Préhistoire. Je ne connais pas l'opinion de ce savant français; je sais seulement qu'il a de puissantes relations parmi les antiglozéliens et qu'il eût été certainement désolé de leur déplaire. Mais, s'il doute, il devrait le dire et ne pas laisser à d'autres le soin de parler en son nom. Ainsi que l'a écrit, avec juste raison, M. Marcel Sauvage, l'anonymat n'est peut-être plus maintenant une preuve de courage, ni même de conscience scientifique.

Je crois connaître la pensée de toutes les autres personnes, présentes à la fouille et pouvant donner, sur Glozel, une opinion de valeur. Pas une de ces personnes ne doute de l'authenticité des objets mis au jour.

Que reste-t-il, après cela, de cette déclaration : « Tous les objets sont faux; la tombe est fausse », que l'on aurait faite le 21 juin?

Je laisse la réponse à vos lecteurs impartiaux.

Veuillez bien agréer, M. le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

ESPÉRANDEU,
Membre de l'Institut.

Quant à M. Nourry, il m'a en effet envoyé un papier ainsi conçu. Il n'est pas nécessaire de faire partie, comme il le voudrait, d'une « commission d'enquête officielle » pour en prendre connaissance :

Arrivé à Glozel après l'ouverture de la tombe, j'ai assisté, le 21 juin 1927, à la sortie et au nettoyage sommaire des objets que l'on a retirés tous recouverts d'une boue fraîche qui formait un lit d'une douzaine de centimètres d'épaisseur. La tombe n'avait été ouverte qu'à l'une de ses extrémités et les objets ont été retirés tour à tour par M. le Dr Morlet et par M. Emile Fradin.

Vichy, le 23 juin 1927.

E. NOURRY.
(P. Saintyves).

Voici, en outre, la lettre qui l'accompagnait :

Monsieur le Docteur Morlet,

Veuillez recevoir tous mes remerciements pour votre aimable invitation du samedi et du mardi. Les deux visites à Glozel m'ont vivement intéressé, *malgré mon incompetence en Préhistoire*. M^{me} Nourry se joint à moi pour vous exprimer notre gratitude et nous vous prions de croire à nos sentiments les plus sympathiques.

Bien vôtre

E. NOURRY.

M. Nourry prétend que la boue n'adhérait pas aux objets.

Voici ce qu'en dit M. Audollent, l'éminent archéologue, dans la lettre qu'il adressa au *Journal des Débats* et que nous croyons devoir citer en entier pour les précisions et le haut témoignage scientifique qu'elle apporte dans cette controverse :

Monsieur le Directeur, Clermont-Ferrand, le 26 octobre 1927.

Le *Journal des Débats* a fait bonne mesure aux adversaires de Glozel. Avant-hier encore il donne un long extrait de la brochure où M. Dussaud renouvelle ses vives critiques contre « la mystification qui sévit à Glozel ». Mon nom est cité à propos de la tombe explorée le 21 juin dernier. Puisqu'il m'est possible de fournir des précisions utiles pour la manifestation de la vérité, je me jugerais coupable de ne pas les publier.

Dans l'après-midi du 20 juin, je rencontrais chez le Dr Morlet deux étrangers, qu'on me dit être Suédois, et qu'on me désigna — peut-être ai-je mal orthographié leurs noms — comme étant M. de Klercker, professeur à l'Université de Lund, et M. Olov Janse, adjoint à l'École du Louvre. Ces messieurs devaient assister le lendemain aux fouilles. On m'annonça aussi la présence d'un savant français, celui-là même qui a demandé à M. Dussaud « de ne pas révéler son nom » ; je respecterai donc le prudent anonymat qu'il juge devoir conserver. Le 21 au matin, je retrouvai ces trois personnes dans le champ de Fradin. Il y

avait en outre une douzaine d'assistants : les uns m'étaient connus, les autres me furent présentés. Nulle part, ni dans mes souvenirs, ni dans les notes prises par moi séance tenante, n'apparaît le « professeur d'anthropologie » belge dont parle M. Dussaud.

Avant de toucher à quoi que ce soit, le D^r Morlet invita tous ceux qui le voulaient à vérifier au préalable l'état intérieur de la tombe, dont la pierre de devant avait été enlevée. Plusieurs d'entre nous, dont M. Espérandieu et moi-même, s'allongèrent sur le sol et examinèrent à loisir cette cavité sombre, le jour éclairant seulement l'entrée. La terre était lisse, molle au toucher ; aucun objet ne s'y montrait. Je ne suis pas sûr que les trois savants, qu'on nous dit réfractaires aujourd'hui, aient procédé à cette inspection préliminaire.

Ensuite commença l'exploration. Le D^r Morlet, enfonçant sa main dans la terre, en retirait à tâtons, un à un, les objets tout englués, les essayait sommairement, annonçait leur nature, quitte à rectifier ensuite une première interprétation inexacte parce que trop rapide. J'étais placé tout à côté de lui à gauche ; je ne perdais pas un de ses mouvements, ni une de ses paroles. Il me passait chaque pièce successivement, sans intermédiaire. Je faisais ensuite de même pour M. Espérandieu, assis à ma gauche. L'anonyme français, qui ne les recevait que le quatrième ou cinquième au plus tôt, a commis une erreur en rapportant à M. Dussaud que « la boue plusieurs fois millénaire n'adhérait pas aux objets ». M. Espérandieu et moi, nous transcrivions avec soin toutes les indications de M. Morlet. Attentif surtout à ce qui sortait de la tombe, je n'ai pas remarqué en détail quelle était pendant ce temps l'attitude des autres assistants. Une chose pourtant me frappa — moi et d'autres — c'est que M. de Klercker se tenait assez loin de la fosse et semblait ne prendre à l'opération qu'un intérêt relatif.

Quand Emile Fradin se glissa à moitié dans la tombe pour en épuiser tout le contenu, l'extraction continua de la même manière, si ce n'est que le D^r Morlet reçut le premier les objets exhumés et me les passa ensuite. C'est lui qui les annonçait encore. Il est possible que son jeune collaborateur ait lui aussi parfois dit ce qu'il voyait sous l'argile qui, je le répète, engluait tous les objets. Mais je n'ai souvenance d'aucun « incident » du genre de celui que note l'inspirateur de M. Dussaud.

Tel qu'on l'a imprimé dans le *Journal des Débats*, ce texte est bien étrange : « Tout à coup, on le [Fradin] voit tendre un galet en criant : « Un cheval ! » On nettoie facilement la pierre ; ce n'était pas un cheval, mais un cervidé. Fradin continue ses recherches, sort une pierre gravée et, cette fois, c'était bien un cervidé. » Charitablement : je suppose que la brochure doit porter : « et, cette fois, c'était bien un cheval », ce qui seul aurait un sens. Mais, en toute sincérité, quelle conclusion tirer de là, sinon que le jeune homme a pu se tromper en croyant voir sur ce galet *mal nettoyé* une tête de cheval au lieu d'un cervidé, et que plus tard on a trouvé réellement un cheval ?

D'ailleurs si je me reporte à mes notes manuscrites, prises avec soin au fur et à mesure de l'extraction, voici les seuls moments, après l'intervention d'Emile Fradin, où on parla d'un cheval, je reproduis

textuellement ces mentions rapides : « A o m. 80 [de l'orifice], un galet (renne [corrigé : cervidé] à tête de cheval?). » — Assez longtemps après : « Petite tête d'équidé gravée. » — « Tout en haut [de la tombe], petit galet noir, tête de cheval gravée. » Rien de plus. Y a-t-il là quoi que ce soit de nature à justifier la grave accusation formulée contre Emile Fradin?

Aussi bien, puisqu'on veut avec raison que tout soit dit sur cette journée du 21 juin, je suis en mesure d'apporter une indication que le rédacteur des *Débats* pourrait encore qualifier d'assez « piquante ». Une fois la tombe vidée, tandis que je parcourais le terrain des fouilles, je me rencontraï avec l'anonyme. Nous échangeâmes quelques propos, et, dans cette brève conversation il me révéla que la police avait surveillé les Fradin et n'avait rien remarqué de suspect dans leur allure. Je verse ce renseignement au dossier de Glozel, où l'on conviendra qu'il doit prendre tout naturellement place.

Et maintenant il faut conclure. Quand je me suis rendu une première fois au champ désormais fameux des bords du Vareille, le 31 octobre 1926, c'était pour répondre aux sollicitations de M. Jullian et dans l'espoir d'y trouver du gallo-romain. Je n'en aperçus pas, et le dis. A ma seconde visite, le 21 juin 1927, j'ai assisté à l'exploration d'une tombe, sans rien remarquer de suspect : je le dis encore.

Dans toute cette affaire, où mon désintéressement scientifique est complet, j'ai conscience de n'apporter aucun parti pris, n'ayant en vue que la seule vérité. Bientôt la commission internationale, nommée par le congrès d'Amsterdam, va commencer ses travaux. Puisse-t-elle faire la lumière, toute la lumière, sur cette question d'authenticité, qui a trop longtemps divisé les savants. Pour ma part, résolu à me soumettre à sa décision, je l'attends avec le calme le plus parfait, en souhaitant de grand cœur à tous ceux qui se sont passionnés dans le débat une pareille sérénité.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

AUG. AUDOLLENT.

Il me faut de nouveau citer textuellement le passage de la brochure de M. Dussaud.

Un incident dévoila nettement la supercherie. Le jeune Fradin, ayant endossé un imperméable, travaillait dans l'intérieur de la tombe à sortir les objets. Tout à coup, on le voit tendre un galet en s'écriant : « Un cheval ! »

On nettoie facilement la pierre, ce n'était pas un cheval, mais un cervidé. Fradin continue ses recherches, sort une pierre gravée et cette fois, c'était bien un équidé.

Cette histoire est la plus belle confirmation de la sincérité de la fouille. *Il n'y avait aucune gravure de cheval dans cette tombe.* Après un examen plus attentif, je me rendis compte que les deux

têtes, présumées d'abord d'équidés, étaient nettement des têtes d'*Elan*. Depuis, M. le Professeur Depéret, l'éminent paléontologiste français, est venu confirmer cette détermination.

Vraiment les naufrageurs de Glozel n'ont pas de chance avec leurs arguments « à rebours »!

Ils n'en ont pas davantage avec les commérages qui leur tiennent tant au cœur.

Toute nouvelle preuve de truquage est superflue, écrit M. Dussaud, mais il est curieux de noter que M. Camille Jullian fut informé, deux mois à l'avance, de la découverte qu'on allait faire d'une ou plusieurs tombes; il l'a noté dans la *Revue des Etudes Anciennes*. Nous apprenons par là qu'il a fallu deux mois pour installer les tombes et les *saler*. Il apparaît, en même temps, que quelqu'un qui se tient à Glozel, à l'écart de ces agissements, est informé de tout.

Celui qui se « tient à Glozel, à l'écart de ces agissements » et « est informé de tout », est M. Mosnier, délégué départemental de la *Commission des Monuments Historiques* (section préhistorique). C'est un excellent archéologue et le plus parfait honnête homme. Il a assisté à nos recherches dès le début et a pratiqué maintes fouilles avec nous.

Comme nous, il pensait depuis longtemps que nous nous trouvions à Glozel dans un lieu d'ensevelissement. Il allait même plus loin et nous disait : « Vous verrez, vous trouverez dans le haut de la colline des tombes de chefs. » Dans un rapport qu'il adressa au Ministère, il mentionnait qu'on devait, d'après lui, trouver des tombes de chefs, militaires ou religieux!

Quant au commérage suivant, il est complètement incompréhensible. M. Dussaud ne me paraît pas très au courant de sa propre anatomie. Mais le passage est assez beau pour qu'on le cite :

Il paraît, d'après les constatations faites, que les néolithiques de Glozel ne pratiquaient pas la circoncision. Mais les dissertations savantes qu'on a développées à ce sujet, sous couleur d'ethnographie, n'ont pas dû être bien comprises par l'*Esprit de Glozel*, car un prépuce en terre plus ou moins cuite, naturellement néolithique, est apparu et jette quelque perturbation dans ces théories bouffonnes.

Ce qu'il y a de bouffon, c'est la description suivante... sous la plume d'un membre de l'Institut!

Que dire de la femme néolithique de Glozel? Cette beauté est d'une grâce un peu sévère, ayant adopté la mode vraiment particulière de se croiser les seins l'un sur l'autre.

Jamais personne à Glozel n'a eu connaissance de femme néolithique ! Alors ?

M. Dussaud avait dit, dans une lettre adressée le 2 octobre 1927 au directeur du *Mercur de France*, et qu'il reproduit à la page 55 de sa brochure :

Je serai obligé de mentionner M. le docteur Morlet, qui est devenu l'éditeur responsable de ces textes, mais *constamment sur le ton de la plus parfaite courtoisie. Je me distinguerai ainsi, dès l'abord, de mes contradicteurs.*

Or à la page suivante, on peut lire dans la même brochure :

M. Morlet répondit à cette lettre (lettre de M. Herriot) en se répandant en de longues plaintes qui témoignent qu'à *sa mégalomanie se superpose la manie de persécution.*

Qu'eût été sa brochure, je vous le demande, si M. Dussaud s'était départi du « ton de la plus parfaite courtoisie » ?

..

Ce ton « de la plus parfaite courtoisie », M. Dussaud l'accentue encore dans sa nouvelle brochure, *Glozel à l'Institut*, en qualifiant modestement sa sélection d'injures de « propos modérés » :

« Cris d'orfraie » — « du battage et... des injures » — « le faussaire » — « l'erreur du faussaire » — « boursofflure vaticinée » — « pirouette » — « Il Truffatore » — « Una turlupinatura di primocartello » — « fouilles truquées » — « inventaire d'objets faux » — « documentation la plus frelatée » — « un fléau public » — « le fléau de l'archéologie », etc, etc.

Dès les premières pages, M. Dussaud tient à opposer sa méthode si rigoureusement scientifique et dégagée du poids des études sur place, à l'esprit déplorablement routinier de ceux qui, avant de se prononcer, ont voulu connaître le gisement et les trouvailles.

M. Reinach n'a cru qu'après avoir « touché et vu ». Aussi bien n'apporte-t-il à l'Académie qu'une « profession de foi mystique » !

Ah ! si venu quelques instants à Glozel, incognito, comme M. Dussaud, il eût fait admirer ses traits d'esprit à Mlle Fradin, comme M. Dussaud !...

Et voici que le Conservateur-adjoint de Musée du Louvre pousse le scrupule jusqu'à me reprocher mes dédicaces « respectueuses ».. à son égard.

Il se connaissait bien.

Mais à ce moment, — et c'est là, mon excuse — il n'avait pas encore écrit sa lettre anonyme.

Puis il nous parle de « manifestation d'érotomanie » à propos des idoles bisexuées. Mais d'en écrire l'excite... à créer un 3^e groupe qui n'existe pas à Glozel : les idoles « asexuées ».

Elles tiendront compagnie à sa « femme néolithique » dont, pris d'une modestie tardive, il abandonne, dans sa nouvelle brochure, l'invention originale à un inconnu.

En note, il souligne « l'erreur du faussaire qui a figuré le sexe féminin par un triangle avec la pointe en haut ».

Evidemment c'est là faute grave contre les lois canoniques chères à M. Dussaud, mais c'est image selon la nature.

Les premiers modeleurs néolithiques ont voulu représenter la fente vulvaire et l'ont fait avec exactitude. Le triangle à base supérieure de M. Dussaud n'est que la figuration du mont de Vénus (1).

Aussi, puisque la disposition, prétendue erronée du triangle génital, a été considérée, par un ami de M. Dussaud, comme un témoignage de l'innocence des mœurs du faussaire, nous proposons que toutes ces fleurs soient réservées, à plus juste titre, à M. le Conservateur adjoint du Musée du Louvre, qui confond si innocemment vulve et mont de Vénus.

« Les *Ephémérides de Glozel* escamotent l'importante relation de Saintyves « *Mes deux visites à Glozel* », où l'essentiel de mon récit dans *Autour des inscriptions de Glozel* est confirmé... Le lecteur n'a qu'à comparer les deux textes pour juger de la bonne foi de M. S. Reinach lorsqu'il affirme que j'ai compris tout de travers ce que m'avait raconté M. Saintyves. »

C'est M. Dussaud lui-même qui nous en avertit. Il a fort bien compris tout ce que lui a raconté Saintyves (M. Nourry), antiglozélien comme lui.

Pourquoi alors l'avoir rapporté « tout de travers », comme le lui reproche âprement M. Nourry ?

Lequel dit la vérité ? M. Dussaud, qui prétend avoir compris et a rapporté de travers ? M. Nourry, qui dit que M. Dussaud a rap-

(1) *Mont de Vénus*. — « Limité en haut par le pli de Vénus, en bas par les plis inguinaux cruraux, le Mont de Vénus se présente comme une saillie triangulaire à sommet inférieur. » *Manuel d'anatomie humaine*, GEORGES GÉRARD.

porté de travers et qui a peut-être exprimé ce que M. Dussaud a répété?

Nous avons traité précédemment de l'exploration de la tombe II. Mais, signalons à nouveau ici un des procédés habituels aux anti-glozéliens de marque. Ils reportent sur un objet à leur convenance les critiques formulées précédemment sur un autre.

Après avoir longuement parlé de la tombe II, M. Dussaud écrit :

« On ne peut être surpris si, au lendemain de cette belle trouvaille, M. Vayson de Pradenne put passer le bras tout entier entre les pierres de la tombe et la terre qui aurait dû les contrebuter. »

Sans doute les affirmations de M. Vayson ne sont jamais que des contre-vérités. Et il aurait pu tout aussi bien écrire pour la tombe II ce qu'il a dit de la tombe I.

Néanmoins *ce n'est qu'au niveau de la tombe I* qu'il retira une pierre latérale et constata en s'indignant que son empreinte négative laissait un trou! Il n'y avait plus qu'à ajouter « que le bras tout entier pût y passer ».

Mais revenons aux notes si suggestives de M. Dussaud :

« Lors de la perquisition récente dans la ferme des Fradin, on a trouvé une cantine contenant des hardes... et un crâne humain. Il m'est loisible d'en parler puisque les policiers surchargés n'ont pas cru utile de saisir ce débris humain. C'est à M. Salomon Reinach, qui a ses livres entrées à Glozel, à s'enquérir et à nous dire, puisque ce crâne n'est pas sorti du « Champ des morts », d'où il provient. »

L'histoire de la cantine est intéressante. Elle nous montre que M. Dussaud connaissait à fond jusqu'aux moindres intentions et velléités des policiers qui ont été choisis pour la perquisition.

Quant aux explications qu'il réclame à M. Salomon Reinach, je puis les lui fournir. Il n'y a chez nous rien d'anonyme. *Mon nom est inscrit en toutes lettres sur la cantine militaire* (quoi qu'en pense M. Vayson, il n'est pas seul à avoir fait la guerre, s'il est le seul à s'en vanter!) que j'avais apportée à Glozel pour y mettre les objets inédits.

Quant au crâne humain, il n'y en a pas un, mais deux.

Le premier porte, à côté de ma signature, la date à laquelle je l'ai disséqué à Clermont-Ferrand, à l'Ecole d'Anatomie où j'étais prosecteur. Celui-là « sue encore sa graisse », selon l'expression du « raccommodeur » d'objets du Musée de St-Germain.

Le 2° est un crâne gallo-romain que j'ai recueilli à Vichy

même, dans une sépulture dont la description a été revue par M. Espérandieu, en 1925. Celui-ci *sue* le silicate, dont je l'avais enduit dans un but de conservation.

Je sais que M. Regnault, qui a coupé *avec son couteau* un morceau d'une magnifique boîte à ocre, ornée de gravures, du Musée de Glozel, *s'est permis de détacher un morceau de ce crâne*. Les longues analyses de M. Bayle ne peuvent manquer de s'émerveiller de la présence de silicate de potasse dans ce crâne gallo-romain!

Pourquoi étaient-ils à Glozel? Tout simplement pour identifier avec certitude les morceaux de boîte crânienne que nous avait livrés le Champ des Morts. Les anatomistes savent qu'il n'y a pas d'autres moyens. M. Regnault, qui effectuait les prélèvements *avec son couteau*, l'ignorerait-il?

D'ailleurs, voici qui tranche la question : je me suis servi de ces deux crânes avec M. le Professeur Mendès-Corréa, de Porto, et M. le Professeur Mayet, de Lyon, tous deux professeurs d'anthropologie, pour identifier, en leur présence, les morceaux de crâne néolithique que je leur montrais.

« Le 3 septembre, nous dit ensuite M. Dussaud, j'écrivis à M. de Variigny pour le mettre en garde contre la solution vers laquelle il penchait et je le prévins que je comptais intervenir à l'Académie. »

A lire cela, il faut être méchant... comme un glozélien pour se rappeler que c'est d'une *lettre anonyme* qu'il s'agit. Le dernier membre de phrase surtout : « JE le prévins que JE comptais intervenir à l'Académie », est d'une habileté heureusement rare.

Je n'ai pas l'intention ici de suivre M. Dussaud et de revenir sur les hauts faits... et gestes des membres de la Commission Internationale.

On trouvera aux pages 22, 23, 24 du *Cahier de Glozel* N° 1 tous les éclaircissements voulus au sujet des prélèvements et des analyses.

Chemin faisant, M. Dussaud se vante d'avoir fait interdire les communications des partisans de Glozel à l'Académie des Sciences et à l'Académie des Inscriptions.

Pourquoi dans ces conditions tient-il tant à en parler lui-même le 20 avril 1928 : « J'observais que c'était la première fois qu'un membre de l'Académie se voyait retirer la parole sur un sujet scientifique et j'en prenais acte. »

Considérait-il « l'interdiction » préalable dont il se glorifie

comme indispensable au triomphe de ses démonstrations épigraphiques?

Mais n'est-ce pas plutôt le procès en diffamation intenté par MM. Fradin à M. Dussaud, membre de l'Institut, qui arrêta automatiquement les discussions sur Glozel à l'Académie?

Voici maintenant une des perles de la brochure de M. Dussaud :

« M. Loth pourra s'informer auprès de M. Depéret, qui lui dira qu'un de nos meilleurs préhistoriens de la génération qui suit celle de M. l'abbé Breuil, préhistorien qui est en même temps le disciple et l'ami de M. Depéret, n'a pas caché son sentiment à son maître au sujet de l'authenticité du galet de Puyravel. »

Nous connaissons la dilection de M. Dussaud pour les anonymats. Il garde soigneusement celui du fameux disciple. Et pour cause!... Car voici ce qu'écrivit à ce sujet M. Depéret :

« M. Dussaud s'acharne spécialement sur les galets avec gravures d'animaux et écriture glozélienne que j'ai trouvés en fouillant le plancher de la grotte artificielle de Puyravel à 4 kilomètres de Glozel. Ces découvertes sont en effet décisives et même *écrasantes* pour les adversaires de l'authenticité.

« 1° M. Dussaud insinue « qu'un de nos meilleurs préhistoriens de « la génération, etc... ». Or j'affirme nettement qu'aucun de mes élèves anciens ou récents ne m'a fait sur Puyravel une semblable observation. L'inexactitude est donc flagrante.

« 2° Pour ces mêmes galets, M. Dussaud écrit : « Quand on connaît les conditions réelles dans lesquelles ce galet fut trouvé, le mystère sera éclairci. » Or, ces conditions sont très claires, et je les ai publiées. En voici le résumé. Plusieurs personnes étaient entrées avant moi dans la grotte de Puyravel, notamment mes collaborateurs, MM. Arcelin, Mayet et Roman, qui avaient fait un grattage superficiel du plancher de la grotte et s'étaient arrêtés parce qu'ils pensaient avoir atteint la roche solide de ce plancher. Arrivant huit jours après, je me dis que des hommes n'auraient pas creusé une grotte où ils ne pouvaient se tenir debout, et j'eus le premier l'idée de descendre la fouille plus bas. A coups de pic, je fis défoncer le plancher formé de blocs de granulite cimentés par une argile compacte. Sous ce plancher *très dur et inviolé*, à 0^m 40 de profondeur, j'eus le plaisir de recueillir moi-même un beau galet schisteux avec d'un côté une tête de Cheval, et de l'autre une page d'écriture identique à celle de Glozel, puis un autre galet rond de granulite dure, couvert de caractères glozéliens. Les conditions de la trouvaille sont impeccables et défont toutes les critiques de M. Dussaud. Sa conclusion : « En somme, le galet trouvé par M. Depéret est faux », est donc une affirmation gratuite, sans aucun commencement de preuve.

« ... Il me sera sans doute permis de dire que M. Dussaud me semble parler trop souvent de *choses qu'il n'a pas vues*, méthode dangereuse et tout à fait contraire à l'esprit scientifique. » — C. Depéret, membre de l'Institut, Doyen de la Faculté des Sciences de Lyon.



La 2^e partie du factum de M. Dussaud contient, nous annonce-t-il, « la démonstration interrompue dans la séance du 20 avril 1928 de l'Académie des Inscriptions ».

C'est un discours rentré.

Il se soulage.

Mais est-ce une raison suffisante pour altérer encore la vérité?

« La difficulté que présente l'organisation d'une écriture réside dans la décomposition de la parole en articulations déterminées. Une seule fois on est parvenu à noter la parole uniquement au moyen de caractères représentant des sons simples; ce fut l'invention de l'alphabet.

« Il est bien évident qu'une si remarquable simplification de l'écriture est le fruit d'une longue expérience et qu'elle ne peut se placer à l'origine, comme on nous le propose. »

Or, voici ce que nous proposons depuis mars 1926, époque où parut notre *Alphabet de Glazel* (1) (2^e fascicule de la *Nouvelle Station Néolithique*, pages 18 et 19), dont un chapitre a pour titre : « *Théorie de l'emprunt des figures des lettres aux tribus péri-méditerranéennes auxquelles les Phéniciens apportèrent en échange l'alphabétisme* » :

« Suivant la théorie exposée par Lenormand, l'invention de l'alphabet proprement dit, comprenant de véritables lettres, après avoir passé du syllabisme à l'alphabétisme, « ne pouvait prendre naissance chez aucun des peuples qui avaient créé les systèmes primitifs d'écriture « débutant par des figures hiéroglyphiques avec leur idéographisme « originaire. Elle devait être nécessairement l'œuvre d'un autre peuple « instruit par celui-ci ». Pour transformer leur écriture en peinture exclusive des sons, il fallait en répudier d'une manière absolue, tous les éléments symboliques qui gardaient, aux yeux des tribus primitives, un caractère essentiellement religieux et sacré...

« Cette révolution ne pouvait être faite que par un peuple nouveau,

(1) Dans l'avant-propos j'indiquais le sens élargi que je donnais au mot alphabet : « Nous établirons, tout d'abord, le classement chronologique de ce que nous appelons l'alphabet de Glazel, c'est-à-dire de l'ensemble des différents types de caractères alphabétiques existant sur les tablettes d'argile et les pierres gravées. »

n'ayant aucune raison de considérer les caractères de l'écriture avec une superstition religieuse.

« Ce furent les Phéniciens qui s'en chargèrent. »

Nous assistons ensuite à une nouvelle *interversion d'objets*, selon le procédé cher aux antiglozéliens.

La tombe II explorée le 21 juin, en présence de M. Espérandieu et de M. Audollent, n'a jamais présenté, comme le prétend M. Dussaud, la moindre dépression de terrain. Mais il reporte sur cette sépulture ce qui a été dit par la Commission de la tombe I, explorée le 14 juin.

Voici ce que nous avons écrit à ce sujet dans le *Cahier de Glozel* N° 1 :

La Commission mentionne, en l'exagérant fortement, une dépression au dessus de la tombe I. Cette dépression « se remarque surtout dans la partie Nord », dit la Commission qui cherche aussitôt comment contraindre l'explication exacte que nous en avons donnée. Or, si la végétation est plus maigre, précisément sur la portion nord, c'est que, toujours à cet endroit, situé juste au-dessus de l'ouverture, les visiteurs s'arrêtaient pour inspecter le seul orifice visible, avant de descendre et se pencher pour voir l'intérieur de la tombe. Il y eut donc là non seulement piétinement, mais stationnement, presque continuel, certains jours de l'été.

La dépression que la Commission se plaît à exagérer — et qu'elle n'a d'ailleurs pas cherché à mesurer — se trouve tenir presque entièrement à un effet d'optique, dû à l'écrasement de l'herbe au-dessus de la tombe, et qui a disparu en partie pendant l'hiver, maintenant que la végétation a également diminué tout autour.

Et pourquoi la Commission s'étend-elle avec tant de complaisance sur la dépression qu'elle exagère au-dessus de la tombe I, alors qu'elle ne dit rien de la tombe II, dont le sol, protégé dès le début, a gardé toute sa végétation et son plan naturel? Serait-ce encore l'histoire de la tablette et de l'idole?

En réalité, une dépression devait forcément se produire au niveau de la tombe I, car, dès qu'elle fut ouverte à ses deux extrémités, il se produisit, par suite de la circulation d'air et du ruissellement d'eau de la colline, une perturbation grave dans les éléments de l'argile qui était arrivée à jointoyer ses pierres. Auparavant les éléments de la glaise, introduits entre les blocs et obstruant les moindres interstices, étaient entretenus dans un état d'humidité favorable. La circulation d'air ayant séché ces joints, des particules de terre tombèrent, furent remplacées par d'autres et entraînées par le ruissellement de l'eau, les jours de pluie. C'est cette terre argileuse jaune, descendue entre le blocage de la tombe, qui a diminué l'épaisseur de la couche supérieure, permettant son tassement par le piétinement.

On pourrait s'étonner que M. Dussaud n'ait pas repris l'argumentation de la Commission sur le vide constaté à la partie supérieure des tombes. C'est qu'on a découvert depuis des galeries souterraines dans la région, parfois creusées à même l'argile (*Le Jaunet*, commune de Serbannes) qui étaient également vides en grande partie.

Il en est de même du fameux mode de construction en tunnel. La *Commission Internationale* elle-même n'avait pas osé souscrire à une pareille... fantaisie de Sherlock Holmès. « Il ne paraît guère possible, écrit-elle dans son rapport, d'admettre qu'elle ait pu être construite en tunnel. »

Aussi bien, M. Dussaud croit-il prudent d'éviter ce sujet. Cependant comme il a mentionné plus haut que M. Vayson « put passer le bras tout entier entre les pierres de la tombe et la terre qui aurait dû les contrebuter », on peut penser qu'il partage, tacitement au moins, l'avis de ce dernier.

Pour trancher définitivement cette question ridicule, — mais habilement exploitée dans la presse glozélophobe qui expliquait ainsi que la construction des tombes ait pu échapper aux regards voisins, — nous avons déblayé toute la terre qui recouvrait la tombe I, sans toucher à la position des moellons, juste avant la venue d'une *Société d'Ingénieurs* des mines du Centre. Après l'avoir examinée, tous m'ont affirmé que la construction avait été édifiée de bas en haut, en non d'arrière en avant, comme cela aurait eu lieu si on l'avait effectuée en tunnel.

En note, M. Dussaud tient à fixer pour la postérité le sel de ses propos (1) : « Et en plaisantant (avec Mlle Fradin) je répliquai : « Voyez-vous le mauvais frère. » Mais cette note nous intéresse à un autre point de vue. La date seule (12 septembre 1927) de sa venue à Glozel nous montre qu'il était prêt à déclarer faux des objets qu'il n'avait pas encore vus. Dès le 9 septembre, en effet, il propose sa communication : « Puisque Glozel faisait parler de lui, j'intervins pour déclarer qu'ayant étudié les fameuses tablettes, j'étais aux ordres de l'Académie pour en discuter. » Mais, de même que sir Arthur Evans fera une apparition *de quelques minutes* à Glozel, avant de donner le bon à tirer de son article du *Times*, M. Dussaud, ne fût-ce que pour faire de l'esprit avec Mlle Fradin,

(1) Voir également sa conversation avec M. Labadié, note 2, page 20, de *Glozel à l'Institut*.

viendra à Glozel quatre jours avant le Comité Secret. Ainsi, tous deux pourraient étayer de « j'ai vu » leurs opinions *a priori*.



Les dix pages de l'examen épigraphique de M. Dussaud commencent par la contre-vérité qui est devenue le dogme fondamental de l'antiglozélisme : les signes alphabétiformes n'auraient apparu à Glozel qu'après la venue de M. Clément, autrefois instituteur à la Guillermie.

Cet instituteur — dont Émile ne fut jamais l'élève malgré les affirmations de certains antiglozéliens — ne fit la connaissance de MM. Fradin que le 9 juillet 1924, en venant, pour la première fois, à Glozel.

M. l'instituteur Clément, écrit M. Dussaud, entre en relation avec le jeune Fradin, lui parle de préhistoire, lui montre le nodule en schiste marqué d'une flèche et des lettres STX, la hache gravée d'une sorte de croix de Saint-André, etc.

Ce sont les accusations de ce collectionneur, mis à la porte de Glozel par la famille Fradin parce qu'il ne voulait pas rendre les objets qu'on lui laissait emporter pour les photographier, qui ont fait naître cette légende antiglozélienne.

Les voici complaisamment formulées dans les nombreuses interviews qu'il a prodiguées à la presse.

Dans le *Petit Parisien* du 2 janvier 1928, on peut lire :

Mon nouvel ami, dit-il (M. E. Fradin), tint à me montrer, avant de partir, quelques-unes des briques qu'il avait retirées de la tombe, et qu'il avait mises à sécher dans le jardin de la ferme. Comme je les maniais, il me proposa, le plus gentiment du monde, d'en choisir une et de l'emporter.

Mon choix oscilla entre une grande dalle et une autre petite, bien cuite, très ferme, alors que les autres étaient molles. Je cherchais minutieusement à distinguer si un signe quelconque n'était pas inscrit sur la plus petite des deux briques. Mais non, il n'y avait rien, pas la moindre inscription. Je me décidai pour la grande...

Sept mois après, cependant, la même petite brique ferme et très cuite, était présentée par le jeune Fradin, mais cette fois, couverte de signes dont la plupart étaient bien connus de moi, et pour cause. L'esprit, sans doute, avait entre temps, soufflé sur Glozel.

Le 4 janvier, le *Petit Parisien* reprend « les premiers chapitres du roman de Glozel » :

Émile, cependant, ignorait tout de la préhistoire,... je lui prêtai les ouvrages que je possédais sur la question. Je lui montrai par le détail la petite collection que j'avais réunie...

Entre autres objets, j'avais un jour montré à mon jeune compagnon le nodule d'un bracelet préhistorique en schiste *trouvé par moi* dans la région de Montcombroux. Quatre signes étaient gravés sur cette pièce assez rare.

Les trois signes les plus à droite correspondaient grossièrement certes, assez exactement toutefois, aux trois lettres majuscules STX.

Et le temps passa...

Un jeudi d'octobre, le jeune homme m'ayant apporté une superbe hache en silex poli qu'il aurait trouvée, selon lui, dans la campagne, « Chez-Gentil », je proposai de faire une excursion dans les mêmes parages...

Nous revenions de cette promenade... lorsque mon compagnon sortit de sa poche un petit objet, et *presque honteux de me le faire voir*, me le tendit.

Il s'agissait d'un fragment de galet à inscriptions, trouvé aux environs de la première « sépulture » de Glozel.

Je pris le galet. Trois signes y étaient inscrits. Le premier figurait vaguement le jambage d'un S, le second était un X, le troisième un T, gravé en oblique...

Et c'est à la fin de janvier 1925, qu'un jour où il était chez moi, Émile Fradin m'annonça timidement qu'il avait brossé soigneusement la petite brique bien cuite que j'avais eue entre les mains le 9 juillet et que toutes sortes de signes y étaient apparus.

Cependant, après avoir échafaudé son « roman de Glozel », *l'instituteur prit peur*. Dès le lendemain, « devant de nombreux témoins qualifiés », il avoua aux envoyés du *Matin* : « *Je ne peux pas dire s'il y avait quelque chose ou s'il n'y avait rien* sur la brique qu'en juillet 1924 me présenta le jeune Fradin... Il me montra, au cours d'une visite à Glozel, la brique sommairement nettoyée, et je dus, pour faire nettement apparaître les caractères, la brosser, et la gratter à la curette pour la débarrasser de la boue qui la recouvrait encore en partie. »

Si, avant d'aller plus loin, nous comparons au nodule de schiste qui l'aurait inspiré le galet à inscription que M. Émile Fradin tendit à l'instituteur Clément « *presque honteux de le lui faire voir* » (fig. 10), cette fois la honte aura sa raison d'être, mais ne sera plus du même côté.

Mais voici des témoignages qui nous fixent définitivement sur la valeur des accusations calomnieuses de M. Clément.

Nodule de schiste de Montcombroux :



1^{er} galet à inscription de Glozel :

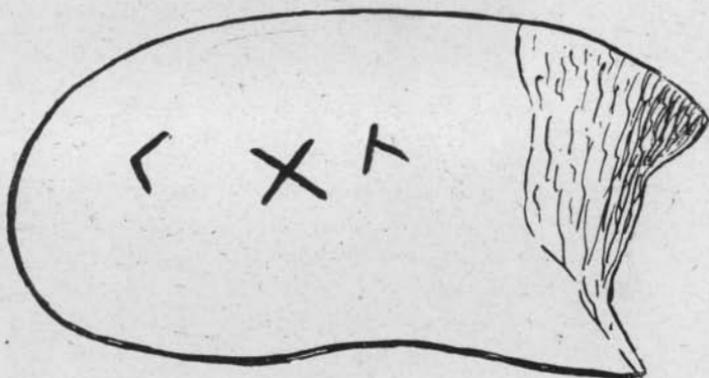


Fig. 10.

Mlle Picandet, institutrice à Ferrières-sur-Sichon, avait déjà clairement établi, dans une lettre publiée dans le *Mercure de France* du 1^{er} avril 1927, que des objets gravés de signes avaient été trouvés par M. Émile Fradin dès les premiers jours de fouilles. C'était un témoignage de première importance; et il n'était pas isolé.

Devant la mauvaise foi flagrante des accusations, *quarante-trois* témoins ont tenu à certifier publiquement que dès les mois de mars, avril et mai 1924 (par conséquent avant l'arrivée de M. Clément,

qui n'eut lieu que le 9 juillet suivant), ils avaient vu, sur plusieurs trouvailles de M. Émile Fradin, des signes alphabétiques (1).

L'un d'eux, M. Boël, huissier au Mayet-de-Montagne, ne les vit qu'au mois de juin. Néanmoins, c'était encore un mois avant la venue de M. Clément.

Que devient, dans ces conditions, l'accusation de l'instituteur Clément, prétendant que, lorsqu'il vint à Glozel, le 9 juillet 1924, la première tablette ne portait pas de signes alphabétiques et que les premiers galets gravés n'apparurent qu'ensuite?

Ne serait-ce pas lui qui dès le début avait cherché à faire confondre la date des trouvailles avec celle où il en prenait connaissance, afin de s'attribuer le bénéfice scientifique de la découverte comme il l'avait fait pour le nodule de schiste de Montcombroux?

Pour ce dernier, il avait toujours certifié qu'il l'avait trouvé lui-même (voir l'article de M. Francis Pérot et l'interview du *Petit Parisien* du 4 janvier 1928). Or, « voici, écrit M. Marcel Sauvage, un témoignage qui mérite la plus grande attention. M. Eugène Bujon, qui fréquentait, il y a quelques années, le cours complémentaire de La Palisse que dirigeait M. Clément, nous écrit : « Mes parents habitaient à l'époque Peublanc, Sorbier (Allier). A différentes reprises, j'avais entendu dire qu'une vieille tuilerie romaine ou autre avait existé à proximité de chez moi, dans un champ appartenant à la ferme des « Mortrots ». Je me rendis là et eus la chance de découvrir quelques vieux morceaux de briques, puis plus loin je découvris une rondelle de schiste, marquée Z T X (autant que je puisse me souvenir). Cette trouvaille ne présentait alors aucun intérêt pour moi, et le lendemain j'en fis cadeau à M. Clément, qui parut très heureux. »

Il en fut de même pour la première tablette de Glozel. Dans une lettre adressée à la *Société d'Émulation du Bourbonnais* et dont la

(1) La première liste ne comprenait que 33 témoins, parmi lesquels M. Naud, curé-doyen de Ferrières-sur-Sichon, et M. Bert, instituteur à Ferrières. En voici le libellé : « Les soussignés déclarent avoir visité les premières fouilles de Glozel dans le courant de mars 1924 et certifient avoir vu des inscriptions sur les premiers objets découverts, dont deux petites haches, trois galets et une tablette. » (Voir *Moniteur du Centre*).

Une nouvelle liste de 10 témoins fut dans la suite adressée à la famille Fradin. Le D^r Paul Vigier, de Ferrières, avait signé en tête. On lit sur cette feuille : « Nous soussignés, après avoir pris connaissance de la déclaration des trente-trois signataires qui affirment avoir vu les premiers objets gravés découverts à Glozel, certifions formellement avoir visité les fouilles en mars et avril 1924 et avoir vu une tablette à inscriptions, trois galets gravés et deux haches. Déclarons nous associer aux signataires de la précédente attestation. » (Voir le *Progrès de l'Allier*).

conservatrice des Collections donna, bien à regret, *complète* lecture à deux envoyés d'un grand quotidien, l'instituteur n'affirme-t-il pas que c'est lui qui a exhumé cette brique à inscription? Voilà pourquoi il s'est efforcé, dès le début, de reculer la date à laquelle les signes alphabétiformes auraient été trouvés dans le gisement de Glozel!

Et c'est parce que la famille Fradin voulut ensuite se faire rendre les objets qu'elle lui avait prêtés pour les photographier, et que M. Clément prétendait indûment garder, que ce collectionneur porta contre elle la plus effroyable accusation.

Dans les brochures de M. Dussaud, ce sont toujours les notes qui sont le plus savoureuses. Voici celle qui a trait à l'épigraphie : « Elle prime radicalement (vous êtes orfèvre, M. Josse!) les sciences que les Glozéliens manipulent à leur façon pour instaurer des théories erronées ou masquer leurs erreurs; elle s'accorde avec les mêmes sciences, en les complétant, quand celles-ci sont l'objet de recherches objectives, comme celles d'un Marcellin Boule ou d'un abbé Breuil. »

En un mot, quand ce sont les antiglozéliens qui parlent, c'est de la science... puisque ce qu'ils disent confirment l'épigraphie de M. Dussaud.

Mais à quel moment considère-t-il comme *scientifique* M. l'abbé Breuil, cité par lui comme exemple? Est-ce lorsque, sur place, après avoir étudié les objets découverts et pratiqué lui-même des fouilles, il croit à l'authenticité et le publie en deux articles? Ou, avant sa venue, quand il explique dans une longue lettre sa conviction gallo-romaine, selon M. Jullian? Ou après, lorsque, croyant sentir le vent tourner, il s'affirme antiglozélien à la suite de M. Dussaud?

Mais pour M. Dussaud la question ne se pose pas. On est un savant quand on est de son avis.

Quant à M. Boule, il est tout de même difficile de croire à ses « recherches objectives » lorsqu'on l'a entendu prononcer sa sentence avant d'avoir vu l'objet :

A peine étais-je entré dans son cabinet de travail, *avant même que j'aie ouvert le sac qui contenait le galet*, M. Boule, à qui j'avais envoyé précédemment notre deuxième fascicule, s'écriait : « Heureusement que l'animal que vous dites être un renne dans votre brochure n'en est pas un. C'est un Cerf élaphe comme ceux-ci (et il me montrait les cerfs et saumons de Lorthet). Car sans cela, ce serait un faux.

« Vous ne me ferez jamais admettre, à moi paléontologue que le renne vivait encore à l'époque néolithique. »

Je cherchai dans ma valise le galet incriminé et le présentai à M. Boule : « Si, me dit-il aussitôt, c'est bien une renne. Alors je ne marche plus (1). »

Mais voyons deux éminents épigraphistes en pleine épigraphie :

L'examen épigraphique, écrit M. Dussaud, présente non seulement l'avantage d'être indépendant des conditions du gisement et de toute considération sur l'authenticité des objets, mais il se révèle d'une précision supérieure à tout autre moyen, puisqu'il permet de démontrer que les prétendues inscriptions sont fausses sans exception... etc.

Remarquez, écrit M. Jullian, au sujet de la première tablette de Glozel, les traits placés au-dessus de ces abréviations chronologiques : ce qui est une des pratiques les plus familières de l'épigraphie.

Au nom de l'épigraphie, science précise entre toutes, M. Dussaud affirme que Glozel est faux, archi-faux !

Au nom de la même épigraphie, M. Jullian assure avec la même autorité que le *champ des Morts* est un *champ magique* et que l'on est en présence d'une officine de sorcière.

Avec cette science précise que M. Dussaud affirme souveraine, M. Jullian traduit la première tablette... fort poétiquement, ma foi !

Mais de par la même science M. Dussaud décrète « qu'il n'y a là que des zig-zag imprécis, des chiffres déformés »... Il donne même une équation !

Enfin M. Jullian lit beaucoup de tablettes et n'y trouve absolument que des lettres latines avec quelques signes magiques.

M. Dussaud y voit un puzzle des lettres de tous les alphabets méditerranéens « piqués au hasard dans les tableaux de Lenormand ».

Je pourrais continuer le parallèle... Mais, que serait-ce, dieux justes ! si l'épigraphie de M. Dussaud n'était pas une science précise !



A propos de Glozel devait naître une branche nouvelle de l'épigraphie : la *falsigraphie*.

Cette invention — à laquelle le nom de M. Dussaud restera attaché — a vu son complet épanouissement, le 29 décembre 1927, dans le journal *Le Matin*. « En janvier 1925, dit M. Dussaud, il

(1) En réponse à M. Boule. *Mercur de France*, 1^{er} décembre 1927.

(Emile Fradin) apporte, triomphalement, une tablette gravée de chiffres plus ou moins déformés, des 3 renversés, des 4 ancien modèle, un 5, douze 7, des 7 retournés, voire même une véritable équation. » Et ici, M. Dussaud donne l'équation (fig. 11). La falsigraphie était née.

Equation de M. Dussaud :

757 = 7VX

Transcription exacte :

> « 7 — > ↗ x

Fig. 11.

Mais comme je montrai à plusieurs journalistes la transcription exacte de la 6^e ligne de la première tablette (voir fig. 1), que l'équation de M. Dussaud était censée reproduire, il dut avouer son truquage dans *le Matin* du 7 janvier, comme il avait dû avouer dans *Comœdia* du 1^{er} octobre 1927 être l'auteur de la lettre anonyme adressée à M. de Varigny!

La falsigraphie était cependant trop adéquate à la mentalité de M. Dussaud pour n'être pas conservée.

« *Glozel à l'Institut* » nous en donne de nouveaux exemples très suggestifs :

Le 13 octobre 1924 seulement, écrit-il, M. Clément signale que le jeune Fradin vient de lui montrer un galet gravé, le premier galet gravé de Gozel; il porte les lettres STX; c'est le premier faux que suivront quelques combinaisons du même genre tout aussi timides.

En se reportant à la figure 19 *bis* du fascicule I de la *Nouvelle Station Néolithique*, paru en 1925, on pourra se rendre compte des procédés falsigraphiques de M. Dussaud. C'est une reproduction photographique qui ne peut être contestée. Voyez-en également le tracé linéaire (fig. 10-(b)) qui ne ressemble en rien au STX de M. Dussaud. Mais, se demandera-t-on, pourquoi ce truquage? Pour confirmer l'assertion mensongère que la première inscription sur galet était la reproduction de celle du nodule de Montcombroux!

Chemin faisant, M. Dussaud éprouve le besoin de me faire dire — selon un autre procédé qui lui est cher — ce que je n'ai jamais dit : « Les caractères gravés sur cette brique (la 1^{re}) appartiennent à un autre système que les caractères des galets », et en note, « c'est ce que remarque M. Morlet, *Mercur de France*, 15 sept. 1927 ».

J'ai bien signalé, en effet, en parlant des signes archaïques que 2 ou 3 caractères linéaires se voyaient seulement sur des galets à l'exclusion des tablettes, mais je n'ai jamais désigné spécialement la 1^{re} comme le laisse croire, ici, M. Dussaud.

De même, « *Un argument de M. Dussaud* », écrira M. le Professeur Tricot-Royer, dans *Æsculape*, en donnant un nouvel exemple de ce procédé des antiglozéliens :

Dans le rapport officiel de la commission d'enquête, l'extraction de la tablette à caractères alphabétiques provoque une description de deux pages qui se résume à dire que l'ensemble donnait l'impression qu'une motte de terre avait été enlevée à la bêche, et après dépôt des objets, remise en place. L'explication donnée par la commission lui valut une verte leçon technique de la part de M. Nicolas, ingénieur polytechnicien, qui n'est ni glozélien, ni antiglozélien, quoi qu'en pense M. Dussaud (1). Pour mon compte j'affirme n'avoir rien vu de toute la description touffue élaborée par la commission, et elle-même ne devait pas être très ferme dans sa conviction, puisque le 24 novembre l'un de ses membres m'adressait une lettre où je cueille cette phrase :

« Pourriez-vous me dire exactement, et joindre un croquis puisque vous avez fait un relevé exact, ce que vous avez vu et constaté lors de l'exhumation de la brique? »

Naturellement j'ai donné suite à ce vœu, et lorsque le rapport de la commission a été rendu public, il était accompagné d'un dessin qui n'avait aucun rapport avec le mien, mais qui concordait parfaitement avec les commentaires de la commission.

Or le 2 janvier dernier, M. René Dussaud, membre de l'Institut, fait, à Moulins, une conférence sur les fouilles de Glozel. Le *Bulletin de la Société d'Émulation du Bourbonnais* vient de la publier. M. Dussaud laisse imprimer ceci : « La Commission Internationale n'avait pas pour mission d'étudier les écritures de Glozel, mais elle a constaté le truffage de la seule tablette qu'elle a rencontrée dans ses fouilles. Le croquis dont elle a appuyé sa démonstration ne saurait être contesté, puisqu'il est l'œuvre d'un fervent glozélien, M. Tricot-Royer, et a été vérifié par la commission.

Dans ces conditions, au point de vue scientifique, l'affaire est complètement réglée. »

Conclusion excessivement grave découlant d'une affirmation radicalement fautive. Elle donne une pénible idée des méthodes scientifiques de leurs auteurs.

(1) Ceci était écrit avant les fouilles du comité d'Études (en avril dernier).

Mais voici que M. Dussaud revient à la première tablette :

La première inscription sur argile, la seule qui soit gravée après cuisson, utilise une brique même du four de verrier... Mais personne n'a vu l'inscription avant janvier 1925.

Autant de membres de phrases, autant de contre-vérités. L'inscription, comme nous l'avons vu, a bien été gravée avant cuisson ; — c'est une petite tablette bien différente des grandes dalles de la fosse ovale ; 43 témoins ont affirmé solennellement, par écrit, qu'ils avaient vu cette tablette couverte de signes alphabétiques avant la venue de M. Clément à Glozel !

Puis, en note : « Personne n'a jamais prétendu que les briques du four de verrier étaient de fabrication récente. Aussi s'est-on moqué de M. Soderman, attaché au Service d'identité judiciaire de Lyon, quand on l'a convié à comparer les empreintes digitales de certains de nos contemporains avec les traces relevées sur les briques du four. »

Nous avons déjà démontré que la fosse ovale ne pouvait pas être un four de verrier (*Mercur de France*, 15 déc. 1926).

Et si M. Soderman a tenu à relever les empreintes digitales qui se trouvaient sur les grandes dalles du fond, c'est que nous lui avons montré, en présence de M. le Professeur Roman, un fragment de ces mêmes dalles, portant des signes alphabétiques parfaitement gravés avant cuisson. De même, au milieu de la fosse ovale, sur une de ces dalles, existait une empreinte de main semblable à celles que nous a livrées le gisement.

Et puisque M. Dussaud publie la lettre que lui a adressée, le 16 janvier 1928, M. Peyrony « qui a examiné à loisir cette première inscription sur argile », il me permettra de supposer qu'il ne l'a pas fait sans l'autorisation de son auteur. Or, M. Peyrony, nommé à Glozel, par le Ministère de l'Instruction Publique, du 5 octobre 1927 jusqu'au 10 février 1928, avait pris par écrit, — et sur l'honneur, — l'engagement formel que voici : « *Il est bien entendu que l'Inventaire des objets des collections de MM. Morlet et Fradin ne peut en aucune façon être le point de départ de publications faites par les membres de la Commission des monuments historiques ou d'autres personnes.* »

Après le rapport de M. Champion, reproduisant les dessins qu'il avait faits pour l'inventaire, voilà la publication de la lettre de

M. Peyrony en pleines fonctions (1). Nous sommes fixés sur la valeur de leurs engagements d'honneur!

Et puisque M. Dussaud veut faire de la psychologie, voici des données, propres à éclairer, d'un jour peut-être nouveau, celle de son ami :

Lorsque que le 25 septembre 1927, M. Peyrony, conservateur-gérant du Musée des Eyzies, vint pour la première fois à Glozel, il faisait très mauvais temps, et la tapageuse interview de M. Dussaud, relatant sa communication en comité secret, n'avait pas encore attiré, au Musée Fradin, un grand nombre de visiteurs. L'œil jaloux du conservateur-gérant ne put en être choqué.

Aussi, après avoir fouillé toute une journée, M. Peyrony n'hésita pas à répondre à M. le Comte de Bourbon-Busset qui lui demandait son impression : « *Tous les objets que nous avons trouvés étaient bien en place et ils sont parfaitement authentiques.* »

Quelques jours après, il écrivait au Dr Morlet : « *Votre découverte forme un tout fort intéressant et, à mon humble avis, authentique.* »

Glozel ne lui semblait pas alors devoir rivaliser jamais avec les Eyzies qu'il qualifiait pompeusement de « capitale de la préhistoire ».

Mais quel changement lorsqu'au mois de novembre, M. Peyrony revint à Glozel!... Le petit Musée Fradin ne désemplissait pas!

« *Vous en avez du monde, vous!* » répétait sans cesse le Conservateur-gérant du Musée des Eyzies à MM. Fradin, plus favorisés que lui : « *Vous en avez du monde, vous!* »

« *Je leur coulerai leur Glozel* », alla-t-il jusqu'à dire à un archéologue local, glozélien de la première heure!

Cependant malgré rapports de partisans, perquisition préparée, on n'arrivait pas à couler Glozel. Et la saison de Vichy amenait au petit musée rural la foule des visiteurs, curieux de voir les objets si controversés.

Alors M. Peyrony, qui se voilait la face devant la réclame des glozéliens, assurait-il, ne put plus y tenir!

« *Il n'est pas en France que Glozel!* » lisait-on, un beau jour, dans la presse. Pour faire connaître notre véritable capitale préhistorique qui se trouve aux Eyzies (Dordogne), la Compagnie d'Orléans vient d'organiser, dans les vitrines de son Agence de voyageurs, 16, boulevard des Capucines, à Paris, une petite Exposition, etc. »

Ainsi donc, le Conservateur-gérant du Musée des Eyzies avait organisé, boulevard des Capucines, une petite exposition-réclame, pour attirer à son moulin les visiteurs de Glozel : « *Il n'est pas en France que Glozel!* »

Mais le résultat de cette alléchante proposition dut être médiocre, car, perdant toute mesure, ce pauvre M. Peyrony adressa 10.000 (dix mille) cartes postales-réclame au Syndicat d'Initiative de Vichy, pour les faire distribuer aux baigneurs de notre ville.

(1) Depuis, M. Peyrony a écrit : « Au cours de cette dernière opération (l'inventaire), j'examinaï à loisir les pièces une à une. » La Controverse de Glozel, N° 3.

Au dos est imprimé cet avis charitable pour ceux que tourmente le problème de Glozel : « *Voulez-vous percer l'énigme de Glozel ? Visitez Les Eyzies (Dordogne), centre de toutes les civilisations de l'âge de la pierre. Sites pittoresques. Circuits automobiles du 14 juillet au 30 septembre.* »

C'est ainsi que l'énigme de Glozel ou plutôt de l'anti-Glozel est, en effet, bien « percée » ! M. Peyrony nous a fait connaître, lui-même, les causes de sa glozélaphobie farouche : ce n'est qu'une vulgaire question de boutique. — (A. REGIMBAL, *Dépêche de Vichy*, 2 sept. 1928.)

Enfin nous ajouterons ceci :

M. Peyrony écrit qu'il n'a cru tout d'abord à l'authenticité de Glozel que parce qu'il admettait alors la théorie gallo-romaine de M. Camille Jullian. Si cela était vrai, il n'aurait pas dicté lui-même devant M. le Prof. Tafraï et M. Solignac le paragraphe suivant dans le rapport qu'il signa après les fouilles du 25 septembre : « 3^o un hameçon en os à double pointe *semblable à ceux qu'on trouve dans les milieux paléolithiques*. Il présente un degré de fossilisation bien accusé. » A qui M. Peyrony fera-t-il croire que dans son esprit les hameçons gallo-romains pouvaient être « semblables à ceux qu'on trouve dans les milieux paléolithiques » ?

Mais revenons à la falsigraphie. M. Dussaud nous en donne un nouvel exemple avec la reproduction de la 1^{re} tablette (fig. 12). Il suffira de la comparer avec la transcription exacte (voir fig. 1).

M. Dussaud se donne beaucoup de peine pour prouver que l'absence du B ne signifie rien. Et aussitôt il se livre à une docte falsigraphie pour ajouter un B où il n'y en a pas !

Mais si la falsigraphie est un moyen commode pour le falsigraphe, elle facilite aussi le travail du réfutateur. Une bonne juxtaposition prime tout commentaire.

On peut ainsi comparer l'inscription de la tablette II mode Dussaud (fig. 13), et sa transcription exacte (fig. 14).

Mais l'art falsigraphique est polymorphe. Un des modes consiste à rapprocher et à aligner des signes préalablement falsigraphiés, *épars dans un ouvrage*, comme celui de M. Levistre, *pour leur donner une allure d'inscription*.

L'ingéniosité en est vraiment merveilleuse pour jeter de la poudre aux yeux... mais ne laisse point d'être inquiétante.

..

M. Dussaud nous apprend modestement qu'il ne reviendra pas sur sa démonstration du 16 septembre 1927. Notre réfutation du

1111 00 B > A 1H
 00 # < 7 7 : }
 1. .
 17 10 E - 4
 - - - - - W
 2 > 0 > 4 + 1 P L
 7 5 7 = 7 J x
 W 1 2 H +

Fig. 12.

+ 0 V 2
) (V [J
 1 x - L
 A W T)
 1 = | : 4
 3 = | : 4
 1 2 2

Fig. 13.

+ 0 V 2
) (V [J
 1 x = L
 A W T)
 1 = | : 4
 3 = | : 4
 1 2 2

Fig. 14.

1^{er} décembre 1927 (*Mercur de France*) resté donc « entière » également.

Car il ne suffit pas de dire qu'elle « porte à faux parce qu'elle ne s'attache qu'à relever les contradictions entre sa brochure *Autour des Inscriptions de Glozel* et l'article du *Journal* ».

Ce n'est qu'un faux-fuyant.

Je relève, en effet, *au début*, les contradictions successives de M. Dussaud, mais j'établis *ensuite*, sans conteste, que plusieurs lettres d'Ahiram se trouvaient à Glozel avant la publication de M. Contenau.

Après avoir démolì la théorie de M. Jullian, M. Dussaud s'appuie sur sa maîtrise et l'« évidence même » de son système pour prouver l'inauthenticité de Glozel!

M. Jullian dit : « Ce qui est authentique, je le traduis ; ce que je ne puis traduire est donc faux ». Si la vérité en souffre, la logique personnelle est respectée.

Mais arrive M. Dussaud : « Les traductions de M. Jullian ne sont que billevesées ! Mais puisqu'il déclare inauthentiques les dernières tablettes qu'il ne peut traduire, c'est que les premières qu'il a traduites sont également fausses ! »



Enfin M. Dussaud prétend que les textes de Glozel ne recouvrent aucune langue parce que les répétitions n'y sont pas assez nombreuses. Et il feint de s'appuyer sur ma propre publication : « *De quelques groupements dans les Inscriptions de Glozel* » (1), pour renforcer cette assertion. Or, il omet volontairement de dire que dès la première page j'insiste sur le fait que j'étudie seulement *de courtes inscriptions sur galets* « de deux ou trois caractères ». Je ne me suis pas encore occupé de rechercher les groupements sur les tablettes.

« Les textes de Glozel ne recouvrent aucune langue », écrit M. Dussaud. C'est ce qu'on disait des hiéroglyphes égyptiens avant Champollion.



Pour « les textes glozéliens en dehors de Glozel », c'est à n'y pas croire. Contre M. Dussaud, il suffit de citer le texte même de M. Dussaud : « Après ce que nous venons d'exposer, si, comme on

(1) *Mercur de France*, 15 sept. 1927.

l'affirme, les galets découverts dans le champ Mercier et dans la grotte de Puyravel portent l'écriture de Glozel, aucun doute n'est permis : les gravures de ces galets sont fausses. »

« La conclusion pour la découverte récente d'Alvão ne peut être différente (1). »

M. Dussaud a besoin d'apprendre de M. Mendès-Corréa que « ce sont les faits qui décident du sort des théories, et non les théories qui commandent les faits ».

Mais laissons-la parole à l'éminent professeur de Porto, encore que M. Dussaud nous avertisse qu'il n'en puisse « accepter le ton » :

Rapportant les déclarations que M. Dussaud a faites à la presse aussitôt après la séance de l'Académie des Inscriptions où il n'a pu discuter les découvertes de Glozel, la presse lui attribue cette affirmation :

«... De même que Glozel est une mystification, le tesson récemment trouvé à Alvão, en Portugal, revêtu de signes glozéliens fort différents de ceux qui furent relevés sur les premières trouvailles portugaises, est l'œuvre d'un mystificateur. »

Ces mots ne constituent pas, à vrai dire, une surprise pour moi, puisque M. Dussaud a bien voulu m'informer par deux lettres de son opinion sur le tesson gravé d'Alvão que MM. les abbés Brenha et Rodriguès m'ont remis et que j'ai étudié dans une note récemment publiée. M. Dussaud m'avait écrit que cet objet est un *faux notoire* (!) puisqu'il a été révélé au plus fort de la bataille de Glozel et qu'il contient des caractères glozéliens que l'on ne retrouve pas sur les inscriptions antérieurement connues d'Alvão.

J'ai eu beau faire remarquer à mon éminent collègue qu'il *n'a pas vu* la pièce et qu'il n'en a donc pas pu constater directement les caractères propres d'authenticité. J'ai eu beau lui faire remarquer que les inscriptions d'Alvão sont peu nombreuses et, comme plusieurs inscriptions ibériques, elles sont peu étendues, ce qui rend tout à fait explicable la présence de quelques caractères différents sur chaque inscription, les signes ibériques ou leurs variantes étant très nombreux. J'ai eu beau affirmer l'honorabilité de MM. les abbés Brenha et Rodriguès et exposer ce qu'il y a d'invraisemblable, et même d'impossible, dans la fabrication en cette région du Portugal, d'un faux présentant les particularités de ce tesson. J'ai eu beau enregistrer les conditions nullement suspectes de cette trouvaille déjà ancienne, qui a été faite par des paysans occupés à la déplorable tâche d'arracher les supports d'un dolmen pour les employer à des bâtiments modernes.

M. Dussaud n'a été aucunement ébranlé dans son attitude de négation

(1) « J'admire profondément, écrit M. Mendès-Corréa, l'aise avec laquelle la « méthode épigraphique » de M. Dussaud se meut dans ce terrain d'inscriptions en langues inconnues et en signes dont on ne sait pas, au moins, s'ils sont alphabétiques, syllabiques ou idéographiques... »

absolue, et il n'a pas hésité à exprimer publiquement son opinion comme la conclusion logique et valable d'une étude sérieuse de ce document.

Je regrette d'être forcé pour la vérité des faits de déclarer que M. Dussaud ne possède pas la moindre preuve objective de ce qu'il vient d'affirmer. Il est libre de ne pas croire à nos yeux, à nos facultés d'observation, à notre sens critique, à notre connaissance non seulement de l'archéologie mais aussi des gens et de la contrée. Mais il faut distinguer entre impressions et faits objectifs. Je connais objectivement le document en question et les pièces d'Alvão. M. Dussaud n'en a que des impressions indirectes, regrettamment moulées dans les cadres de son opposition systématique à Glozel. L'épigraphie, dont la méthode primerait, selon son opinion, celle des autres branches scientifiques n'est ni une science achevée où il n'y aurait pas de nouvelles acquisitions à enregistrer, ni ne possède un pouvoir divinatoire qui lui permettrait d'éliminer dès maintenant toutes les inscriptions en caractères et en langues inconnus qui viendraient à surgir.

Malgré leur chronologie incertaine et les conditions topographiques un peu vagues de quelques trouvailles, les découvertes d'Alvão (non seulement ce tesson, mais les objets antérieurement publiés) apportent une confirmation excellente de l'authenticité de Glozel. Voilà leur défaut aux yeux de M. Dussaud, qui s'est donné la peine bien lourde de démasquer partout des faux glozéliens. Mais il ne réussira pas à s'en débarrasser par le procédé commode et facile, mais nullement scientifique de la négation gratuite.

Sa déclaration à la presse n'est pas celle d'un savant qui, ayant des doutes, se cantonne sereinement et légitimement, en des réserves. Souhaitons que cette crise de passion anti-glozélienne soit momentanée et qu'il reprenne, sans trop tarder, son calme, sa prudence et son souci d'objectivité et de précision (1).

Le vœu de Mendès-Corréa ne devait en aucune façon se réaliser. Et voici ce qu'il vient d'écrire à nouveau dans les « *Travaux de la Société Portugaise d'Anthropologie et d'Ethnologie* » (fasc. I, volume IV — 1928) :

Il est regrettable, au point de vue de la vérité scientifique, que M. Dussaud, dans sa nouvelle brochure contre Glozel (sa première brochure n'ayant donc pas réussi à l'enterrer!), déclare, négligeant mon humble témoignage et sans un examen *de visu* de la pièce, que le tesson d'Alvão récemment publié est un faux. Il gênait trop son anti-glozélisme...

Les arguments apportés par M. Dussaud sont : la ressemblance des caractères de ce tesson avec l'écriture glozélienne; leurs différences par rapport aux signes des inscriptions découvertes antérieurement à Alvão; l'apparition de ce document au plus fort de la tourmente de Glozel; son association avec un caillou gravé, que j'ai, moi-même, écarté pru-

(1) *Journal des Débats*, 30 avril 1928.

demment de la discussion, parce que je suppose qu'il aurait été retouché; l'impossibilité d'établir objectivement l'authenticité d'une pièce maquillée à l'encre d'imprimerie par un des prêtres qui ont eu l'obligance de m'en faire l'envoi.

Le premier argument — la ressemblance avec l'écriture glozélienne — ne vaut rien pour la démonstration désirée, aux yeux de ceux qui *a priori* ne considèrent faux tout ce qui rappelle Glozel.

Plusieurs signes du tesson se trouvent déjà sur les inscriptions antérieurement découvertes dans la contrée. Précisément les signes de la nouvelle inscription qui s'y répètent le plus souvent, se constatent aussi sur les inscriptions antérieures de Carrazedo et Capeludos, par exemple : le point, X, Λ, etc. Les signes nouveaux n'y paraissent qu'une fois. Ces différences sont parfaitement explicables par l'abondance des signes des écritures primitives, par la fréquence de leurs variantes et par la petite étendue de la plupart des inscriptions. Mais on ne peut pas contester les affinités (qui ne constituent nullement une identité absolue) de quelques documents trouvés antérieurement à Alvão avec ceux de Glozel.

Ces affinités sont si nettes que M. Elliot Smith, après l'examen des moulages d'Alvão que j'ai apportés au Congrès d'Amsterdam, a déclaré qu'ils ressemblent si étroitement aux objets de Glozel que, si ces derniers étaient faux, il faudrait en dire autant de ceux d'Alvão. Il y a un peu d'exagération, mais ces mots montrent bien l'existence des ressemblances entre les objets des deux stations.

Les conditions de l'apparition du tesson ont été exposées dans mon article sur ce document, et elles m'ont été formellement confirmées dans ces derniers temps, avec des détails absolument convaincants, par M. l'abbé Brenha et par d'autres personnes respectables et impartiales du pays.

Le P. Brenha apporta à son collègue, le P. Rodrigues, habitant aux environs de Carrazedo d'Alvão, les n^{os} du *Mercure de France*, qui contenaient les articles sur Glozel. Un paysan, qui était présent, regarda les gravures et déclara tout de suite que, dans une maison paysanne de la contrée, on gardait superstitieusement un objet trouvé sous un dolmen et ayant des signes semblables. Les prêtres prirent aussitôt des mesures pour en obtenir la possession et ils réussirent finalement dans leur dessein.

C'est-à-dire : la coïncidence entre la controverse de Glozel et l'apparition de ce nouveau document se trouve parfaitement expliquée. Elle n'est pas une cause de suspicion. On peut dire même que Glozel — qu'il soit considéré faux ou vrai — a eu au moins le mérite de provoquer l'utilisation scientifique d'un remarquable document que l'on ne connaissait pas auparavant.

J'ai écarté, en effet, de la discussion, un caillou sur lequel on aurait peut-être récemment avivé quelques traits, mais dont l'ensemble des gravures présente un aspect ancien. Le cervidé schématique gravé sur ce caillou a des ressemblances frappantes avec les cervidés de la poterie néolithique de Palmela et de Los Millares. Mais, par ignorance et sous une mauvaise inspiration, on peut facilement aviver un trait d'un caillou. Le tesson et ses signes, par contre, ne pouvaient être fabriqués,

avec leur aspect ancien, ni par des paysans contemporains de la région, ni par le faussaire le plus habile.

Nous arrivons au dernier argument, le plus... malveillant. Le déplorable maquillage à l'encre d'imprimerie, que j'ai signalé dans mon article, a été pratiqué de bonne foi par l'un des prêtres, pour me faire l'envoi d'une épreuve des signes gravés. Heureusement une partie de la surface gravée, le fond des traits, les bords du tesson et la surface postérieure de la pièce n'ont pas été atteints par l'encre et *l'on peut y constater fort bien une patine excellente et même, sur la surface gravée, quelques incrustations jaunâtres d'un aspect bien vieux*. Quelle déception pour ceux qui ont accepté les yeux fermés l'assertion de M. Dussaud!

Les traits, comme leur configuration le prouve, ont été gravés *avant cuisson*. Donc, ils ont l'ancienneté incontestable du tesson qui les porte.

Si M. Dussaud *avait vu* cette pièce, comme M. Chevalier l'a vue et comme je l'avais prié de faire lui-même avant d'en juger formellement (1), il reconnaîtrait qu'elle possède, comme je le lui ai répété dans mes lettres, des caractères propres d'authenticité et il n'aurait pas brandi triomphalement, pour me confondre, ce pauvre argument d'un prétendu maquillage intégral de l'objet. Ce n'est pas ma faute...

M'attribuant des reproches que je ne lui ai pas adressés et censurant, à son tour, le ton de ma lettre au *Matin* et au *Journal des Débats* du 30 avril (qu'il proclame « une attaque glozélienne »), le savant orientaliste met en cause mon « sens critique » à propos de ma conviction de l'authenticité de ce tesson que j'ai longuement examiné et qu'il n'a pas vu.

Je ne répondrai à ces allusions personnelles qu'avec l'exposition de l'inanité de ses accusations hâtives contre le précieux document d'Alvão. Les lecteurs seront ainsi à même d'apprécier, non seulement mon sens critique, mais aussi l'esprit scientifique de M. Dussaud, sa méthode et son impartialité.

Porto, Université, le 4 juillet 1928.

..

M. Dussaud a écrit dans une lettre anonyme qu'« *on peut tout se permettre quand on spéculé sur la sottise humaine qui a le mieux donné à Renan le sentiment de l'infini* ».

C'est le principe qu'il a intégralement appliqué dans ses brochures, à l'égard de ses lecteurs.

(1) M. Dussaud était libre de ne pas croire à mes yeux, à mes connaissances et à mon sens critique (je ne lui en ferais pas reproche, comme il écrit p. 52). Il était libre d'avoir des doutes, de se montrer réservé, au sujet de l'authenticité du tesson. Mais il a bien vite dépassé cette attitude agnostique, que je trouverais légitime avant un examen direct du fragment.

Études du même auteur

- Le travail de l'os, à Glozel*, Mercure de France, 1^{er} juillet 1927.
Les Vases inscrits de Glozel, Mercure de France, 15 juillet 1927.
Au champ des Morts de Glozel, Mercure de France, 1^{er} et 15 août 1927.
Sherlock Holmès à Glozel, Mercure de France, 1^{er} août 1927.
De quelques Groupements dans les Inscriptions de Glozel,
Mercure de France, 15 septembre 1927.
Le premier âge de l'argile, Mercure de France, 1^{er} octobre 1927.
En marge du Champ des Morts, Mercure de France, 1^{er} octobre 1927.
L'idole glozélienne à masque postérieur, Mercure, 15 octobre 1927.
Les Fouilles de contrôle de l'année 1927,
Mercure de France, 15 novembre 1927.
Lettre ouverte à M. l'abbé Breuil, Mercure de France, 15 novembre 1927.
Réponse à M. Dussaud, Mercure de France, 1^{er} décembre 1927.
En réponse à M. Boule, Mercure de France, 1^{er} décembre 1927.
Réfutation du Rapport de la Commission,
Mercure de France, 1^{er} février 1928.
Trouvailles glozéliennes au Mayet-de-Montagne,
l'Illustration, 28 janvier 1928.
Un autre habitat glozélien, l'Illustration, 4 février 1928.
Deux nouveaux gisements néolithiques glozéliens du vallon du Vareille,
par CH. DEPÉRET et D^r A. MORLET,
(Bulletin n^o 4 de l'Association régionale de Préhistoire. Lyon 1928.)
L'usage inconnu de certains objets de Glozel,
Mercure de France, 15 novembre 1928.
Sir Arthur Evans à Glozel, Mercure de France, 15 janvier 1929.
Ascendances magdaléniennes de l'écriture néolithique,
Mercure de France, 15 février 1929.
Les deux inscriptions de Gourdan, Mercure de France, 1^{er} avril 1929.
Essai sur les inscriptions magdaléniennes, Mercure, 15 avril 1929.
Décoration d'outils emmanchés, Æsculape, avril 1929.
La poterie à l'époque du Renne, Mercure de France, 1^{er} mai 1929.
Ascendances quaternaires du masque néolithique, 1^{er} mai 1929.
Les trouvailles malencontreuses, Mercure de France, 15 mai 1929.
En réponse à la Note de la S. P. F., Mercure de France, 1^{er} juin 1929.

Vient de paraître :

ÉLÉMENTS DE PRÉHISTOIRE

par **D. Peyrony**. Préface par le D^r CAPITAN, professeur au Collège de France. — Vol. 25 × 16 cm., br., nombr. illustrations. 12 fr. »

Nouvelle édition revue et augmentée (6^e mille)

REVUE DES ÉTUDES PRÉHISTORIQUES

publiée sous la direction de A. DE PANIAGUA

SOMMAIRE. — Le dolmen récemment découvert à Alésia (J. TOUTAIN). — Prométhée (A. DE PANIAGUA). — Le grand art landais pendant le paléolithique supérieur (E. DUBALEN). — Les ancêtres des populations gauloises (P. CAMUS). — La Barque solaire dans le Folklore (L. STROOBANT). — Les habitations préromaines découvertes sur l'emplacement de l'antique Alésia, en 1901 et 1912 (J. TOUTAIN). — Les Albans (A. DE PANIAGUA). — L'art rudimentaire de la sculpture à l'époque paléolithique (I. DHARVENT). — Les sépultures néolithiques de Vandrest et d'Orrouy (P. CAMUS). — L'Iliade et l'Odyssée, documents préhistoriques (L. PAULIAT). — Les colonies normandes en Amérique au X^e siècle. La légende et l'histoire (A. SHALCK DE LA FAVERIE). — Les Fées (A. DE PANIAGUA). — Influences celtiques communes au français et au flamand (F. VERCOULLIE). — Les tertres tumuliformes de Lacajunte, Arboucave et communes voisines (E. DUBALEN).

3 numéros parus (1913). 30 fr. »

PANIAGUA (A. de). Les Monuments mégalithiques. Destination. Signification. (Les Dolmens. Les Tumuli. Les Menhirs. Les Alignements). Préface de J. DE MORGAN. — Vol. 22 × 14 cm., de XII-92 pages, avec 21 figures 15 fr. »

Il a été tiré, en outre, 60 exemplaires numérotés, sur papier à la forme des Manufactures d'Arches. Chaque exemplaire, br. 22 fr. »

PANIAGUA (A. de). L'Age du Renne. Vol. 22 × 14 cm., broch. de 292 pp., avec 161 fig. dans le texte. 45 fr. »

SOMMAIRE. — Les races humaines paléolithiques dans l'Occident de l'Europe. Le Berceau oriental. L'Industrie. Les Arts et la Parure. Les Mœurs et la Religion. Le Déluge. *Appendice*.

PANIAGUA (A. de). La Civilisation néolithique. — Vol. 22 × 14 cm., de XLII-218 pp. avec 94 fig. dans le texte et hors texte. Br. 25 fr. »

PANIAGUA (A. de). Les Celtes-Bretons et les Phocéens dans le Sud-Ouest de la Gaule. — Vol. 25 × 16 cm., de 64 pp., carte et illustr. Br. 7 fr. 50